



ALIMA



Rapport

BILAN CARBONE

2024





©Laura Jonnard/ALIMA

SOMMAIRE



- A propos d'ALIMA
- Introduction
- Actions de réduction de l'empreinte d'ALIMA en 2024
- Méthodologie
- Périmètres de mesure et limites
- Résultats
 - Bilan global
 - Bilan par pays
 - Analyses comparatives
- Conclusion

A PROPOS D'ALIMA

Fondée en 2009, **ALIMA (The Alliance for International Medical Action)** est une organisation médicale humanitaire dont la mission est d'**apporter des soins de santé de qualité aux communautés les plus vulnérables**, en particulier dans les zones touchées par des crises humanitaires majeures, des épidémies ou des conflits armés.

Présente dans 14 pays, principalement en Afrique, ainsi qu'en Ukraine et en Haïti, ALIMA a, en 2024, soutenu plus de **5,9 millions de personnes** à travers ses interventions. Ses programmes ciblent en priorité les **femmes, les enfants de moins de cinq ans, les personnes déplacées internes** et les populations affectées par la malnutrition, les maladies infectieuses ou les catastrophes sanitaires.

Le modèle d'ALIMA repose sur une **approche partenariale innovante**, fondée sur des **alliances avec des organisations locales, des institutions de recherche et les communautés** elles-mêmes. Cette stratégie favorise le **renforcement des capacités** nationales, l'appropriation locale des interventions et la production de connaissances scientifiques au service de la santé mondiale.

L'organisation, dont le siège opérationnel se situe à Dakar, se distingue par son ancrage dans la **recherche opérationnelle** et l'**innovation médicale**. En collaboration avec des partenaires académiques tels que l'INSERM, ALIMA conduit des projets de recherche visant à améliorer la prise en charge de la malnutrition, du paludisme, ou encore des maladies infectieuses émergentes (Ebola, Lassa, Mpox, COVID-19). Ces travaux contribuent à transformer la pratique médicale humanitaire et à renforcer la résilience des systèmes de santé.



INTRODUCTION (1/2)

En 2024, l'aggravation des crises humanitaires couplée à l'impact croissant du dérèglement climatique, a contraint l'écosystème humanitaire à évoluer et les acteurs de la réponse d'urgence à faire preuve de résilience et de réactivité.

Consciente de sa responsabilité environnementale, ALIMA s'est engagée en 2022 à réduire de 50 % l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2020 (tout en poursuivant un objectif idéal de -50% en absolu). Cet engagement concerne la réduction de son empreinte environnementale, l'adaptation des soins de santé au dérèglement climatique, et l'embarquement de ses partenaires opérationnels dans une action conjointe, avec une vision commune. La feuille de route environnementale d'ALIMA fixe les premiers jalons de cette trajectoire à l'horizon 2030 en mettant au cœur de son action le déploiement de 20 solutions de décarbonatation et la mise en oeuvre de projets pilotes.

Parmi ces solutions, **cinq chantiers prioritaires concentrent plus de 85 % du potentiel de décarbonation identifié** : la réduction des vols par avion, l'amélioration de la gestion de la flotte de véhicules, le recours soutenu au fret maritime, la mise en place de critères spécifiques pour les achats

de biens et services, et le développement des énergies renouvelables dans les structures de soins et d'appui. Des projets-pilotes comme **CRESH*** au Tchad (projet d'hôpital résilient), **PLASTIK** au Burkina Faso et au Tchad (collecte et recyclage des déchets médico-nutritionnels) ou **CLEAN** au Niger et en Guinée (autonomie énergétique et réduction des déchets biomédicaux) ont permis de tester et d'ajuster localement ces solutions dans différents contextes d'intervention.

Les émissions annuelles de l'ONG enregistrent en 2024 une légère diminution (-7% par rapport à 2023), malgré un volume opérationnel en légère augmentation. Pour autant et en l'absence d'instruments permettant de mesurer précisément l'impact des chantiers de décarbonation lancés depuis 2022, il semble réaliste d'attribuer principalement cette variation à la baisse des achats d'intrants particulièrement polluants tels que les laits thérapeutiques, sur la période concernée.



©Daniel Beloumou Olomo / ALIMA

*CRESH : acronyme de Climate-Resilient and Environmentally Sustainable Health Care Facilities (OMS, 2015), désignant des établissements de santé résilients face au changement climatique et durables sur le plan environnemental.

INTRODUCTION (2/2)



©Laura Jonnard/ALIMA

Les progrès observés traduisent néanmoins une **mobilisation croissante des équipes, l'émergence d'actions concrètes** de réduction des émissions, et le **maintien d'un haut niveau de qualité des soins**. Surtout, cette réduction des émissions intervient dans un contexte de croissance opérationnelle, avec une augmentation du budget de l'ONG en 2024.

Ces résultats témoignent de l'amorce de nombreux changements de pratiques sur le terrain et au siège, qui commencent à porter leur fruits. Même si leur passage à l'échelle reste le défi majeur de l'action environnementale d'ALIMA, l'impact de ces premières réalisations doit nous encourager à poursuivre nos efforts et montre qu'**un chemin vers la décarbonation des interventions humanitaires est possible**.

La mesure annuelle du bilan carbone permet de suivre les avancées d'ALIMA, d'identifier les leviers d'amélioration

et d'orienter ses pratiques de décarbonation. Cette dynamique a encouragé le **renforcement du plaidoyer** d'ALIMA pour une action humanitaire durable et responsable, la construction de **nouveaux partenariats techniques et financiers** et l'**accompagnement de ses partenaires nationaux** vers des pratiques plus vertueuses et respectueuses de l'environnement.

Nous souhaitons remercier les équipes et partenaires qui ont participé à ce 5^e Bilan carbone. Il s'agit d'un exercice essentiel pour ALIMA qui permet d'éclairer nos décisions et d'agir sur la base d'informations factuelles et chiffrées. Cela nous enjoint aussi à être davantage redéposables vis-à-vis de celles et ceux que nous appuyons au quotidien dans l'ensemble de nos pays d'intervention.

Quelles actions ALIMA a entrepris en 2024 pour réduire son empreinte ?

En 2024, ALIMA poursuit ses engagements sur la réduction de l'empreinte et le déploiement de ses solutions prioritaires sur le terrain, pour réduire notre impact et mieux adapter nos soins aux conséquences du changement climatique.

Parmi les réalisations de l'année passée :

- **Finalisation de l'ensemble des formations des missions-pays** (Nigeria, RDC, Mauritanie...);
- **Elaboration de plans d'actions environnementaux** par missions-pays ;
- **Diffusion de la politique d'achats responsables** au siège ;
- **Contractualisation du siège avec une agence de voyage** privilégiant des trajets directs et délivrant des données précises sur les émissions des vols ;
- **Mise en place d'installations solaires** dans les centres de santé et dans les bureaux et bases vie ;
- **Elaboration d'outils** d'évaluation, de suivi et d'analyse pour aider les équipes logistiques dans les projets de solarisation ;
- **Renforcement des partenariats**, notamment avec Electriciens Sans Frontières (ESF) à travers l'organisation de missions d'expertises sur le terrain ;
- **Mise à jour des outils** de planification des commandes ;
- **Formation des équipes** sur ces outils et sur le portail MSF Supply.

Ces actions ont contribué à renforcer significativement l'appropriation, l'intégration et la mise en oeuvre des nouveaux standards environnementaux d'ALIMA.



©Mamadou Lamine Diop/ALIMA

Qu'est-ce qu'un Bilan Carbone ?

Méthodologie

Le **Bilan Carbone**, ou inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), a pour objectif de **mesurer l'ensemble des émissions liées aux activités d'une organisation, qu'elles soient directes ou indirectes**. Les émissions directes correspondent à celles générées par les opérations mêmes de l'organisation, tandis que les émissions indirectes proviennent de sources externes sur lesquelles l'organisation n'a pas de contrôle.

Ce processus implique l'**identification et la classification de toutes les sources d'émissions**, ainsi que la collecte de données fiables, telles que les volumes de carburant utilisés, la consommation électrique (en kWh), les distances parcourues, les achats de produits et les quantités de déchets produits. Ces informations sont ensuite converties en équivalent CO2 (dioxyde de carbone) à l'aide de facteurs d'émission standardisés, permettant de quantifier les émissions totales dans une unité homogène (kilogrammes ou tonnes équivalent CO2).

L'incertitude

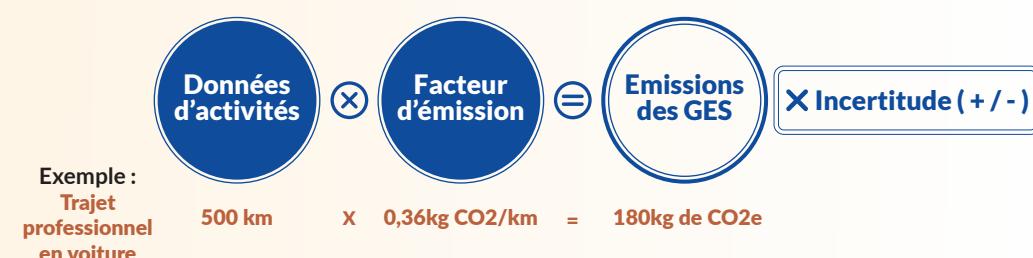
Lors de l'élaboration du Bilan Carbone, **une certaine marge d'incertitude est inévitable**, elle est généralement exprimée en pourcentage. Elle provient du fait que **les émissions ne peuvent jamais être mesurées avec une exactitude totale, en raison de la variété des sources et des paramètres impliqués**. Cette incertitude tend toutefois à se réduire lorsque les calculs reposent sur des données physiques fiables, telles que les distances parcourues ou les volumes de carburant consommés, qui présentent moins de variabilité que les données financières et sont moins sujettes aux imprécisions.

Le calcul du Bilan Carbone et ce rapport sont réalisés **conformément aux standards internationaux de quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES)**, notamment le **Protocole GHG** et la **norme ISO 14064**. Cette méthodologie poursuit plusieurs objectifs : **identifier les activités responsables des émissions** les plus importantes, **prioriser les actions de réduction** de l'impact environnemental, et **sensibiliser le personnel ainsi que les partenaires humanitaires** à la question du changement climatique et aux effets de nos opérations sur l'environnement.

Les émissions sont évaluées par **scope** et organisées en **catégories et sous-catégories** :

- **Scope 1** : émissions directes liées à l'utilisation d'énergies fossiles (carburants, chauffage, réfrigérants, etc.) ;
- **Scope 2** : émissions indirectes provenant de la consommation d'électricité ;
- **Scope 3** : autres émissions indirectes liées aux activités de l'organisation, incluant les achats de biens et services, le transport de marchandises, la gestion des déchets et les déplacements professionnels.

Les facteurs d'émissions utilisés proviennent principalement du dernier fichier du Humanitarian Carbon Calculator proposé par le CICR (dont la Base Carbone de l'ADEME, complétée par EcoAct et quelques autres sources pour certains postes). Les valeurs de Potentiel de Réchauffement Global (PRG) utilisées proviennent principalement de la Base Carbone ADEME et des derniers rapports du GIEC, avec quelques gaz spécifiques issus d'EcoAct ou d'autres sources fiables. Il est à noter que le bilan a été contrôlé en interne, mais n'a pas encore fait l'objet d'une vérification externe.



Les émissions de GES sont toujours exprimées en Kg ou Tonne de CO2 équivalent (CO2e)

Périmètres de mesure

Périmètre temporel

Le périmètre temporel concerne **le choix de l'année de mesure**. Comme chaque année, ALIMA mesure son Bilan Carbone, ce rapport concerne l'année 2024.

Périmètre opérationnel

Le périmètre opérationnel fait référence à **l'ensemble des activités de l'organisation** catégorisées en postes d'émissions (Achats de biens et de services, Fret, Déplacements professionnels, Energie et Bâtiments et Déchets).

Périmètre organisationnel

Le périmètre organisationnel indique **l'ensemble des zones et pays d'intervention, où ALIMA est implantée et intervient**, retenus pour le calcul du Bilan Carbone 2024. Paris et Dakar représentent les sièges administratifs et opérationnels de l'organisation.



Salariés
1882,53 ETP
(équivalent temps plein)



Budget
78,9M€



Postes d'émissions

La mesure du Bilan Carbone 2024 intègre la majeure partie des activités d'ALIMA. Pour des raisons de cohérence méthodologique, certaines émissions en sont exclues partiellement ou totalement. Comme chaque année, le périmètre organisationnel évolue en raison des ouvertures ou fermetures de missions et de projets. En 2024, la Guinée et l'Ukraine ont été fermées en cours d'année, tandis que la mission Haïti a été ouverte et que les opérations en Ethiopie se sont développées.



Pris en compte

- **Les achats de services et de produits** ;
- **Le fret amont** ;
- **Les déplacements domicile-travail** ;
- **Les émissions internes** incluant les énergies consommées dont les combustibles, l'électricité, les émissions fugitives dont la climatisation et la chaîne de froid ;
- **Les émissions en aval** avec le fret aval, les déplacements professionnels et les déchets.
- **Les actifs en leasing** (émissions produites par des biens loués, ici uniquement les véhicules utilisés par ALIMA).

Optionnels selon le pays et le contexte

- **Les achats et dons de produits nutritionnels** faits par les partenaires ;
- **Les services postaux** : comptabilisés uniquement pour les deux sièges (Sénégal et France). Pour les pays d'intervention, ces émissions sont considérées comme extrêmement faibles ;
- **Les déplacements Domicile-Travail** : comptabilisés uniquement pour les deux sièges, au vu de la difficulté de collecte sur l'ensemble des personnels terrain ;
- **Les déchets** comptabilisés au niveau des pays d'intervention et du siège de Dakar (le siège de Paris est exclu en raison de la faible quantité de déchets). Les déchets comptabilisés sont ceux des opérations d'ALIMA (hôpitaux, centres de santé soutenus par l'organisation et ses partenaires) non des bâtiments ALIMA, en raison de l'absence d'un système de monitoring permettant la collecte de ces données. Pour Dakar, il s'agit des déchets émis par le personnel du siège.

Exclus

- **Les investissements** (émissions de GES émises par des entreprises tierces via l'acquisition de titres financiers) ;
- **L'utilisation et la fin de vie des produits distribués** (émissions liées aux produits et services nécessaires au fonctionnement des produits distribués tout au long de leur durée de vie ainsi que les émissions de leur(s) traitement(s) en fin de vie) ;
- **Les franchises aval** (émissions des franchisés).

Limites de la mesure

Qualité des données et incertitudes

Certaines données sont plus difficiles à collecter que d'autres, en raison de l'absence d'informations harmonisées ou d'outils de suivi. Une méthodologie progressive visant à réduire cette part d'incertitude est déployée et améliorée à chaque nouvelle mesure du Bilan Carbone. Un niveau de qualité acceptable est défini pour chaque type de données afin d'identifier les besoins prioritaires de renforcement de la collecte. En 2024, trois catégories d'émissions se sont révélées délicates.

Déchets - niveau de qualité : Faible

Aucun outil complet n'existe jusqu'alors pour mesurer les émissions liées aux déchets générés par les activités d'ALIMA. En 2023, la méthodologie élaborée en 2022 a permis d'estimer les volumes de déchets en fonction du nombre de patients pris en charge (hospitalisations et consultations), en appliquant un pourcentage à chaque typologie identifiée. En 2024, un outil pilote soutenu par ECHO a été développé et testé dans 2 hôpitaux et 5 centres de santé en Guinée et au Niger. Présenté sous la forme d'un questionnaire, cet outil permet de remonter les quantités hebdomadaires de déchets produits dans les services appuyés par l'organisation. Cependant, celui-ci reste en phase de test pour le moment, il n'a donc pas été utilisé pour la mesure de 2024.

Électricité - niveau de qualité : Moyen

La collecte des données de consommation énergétique reste complexe. Les informations disponibles proviennent soit des kWh consommés, soit des factures financières, rendant l'application des facteurs d'émission plus délicate. La méthodologie utilisée en 2022 a donc été conservée : elle combine les données de superficie des bases vies, bureaux et pharmacies avec les kWh collectés dans certains pays, pour extrapoler la consommation des pays sans données fiables. ALIMA travaille à renforcer le suivi de la consommation d'énergie dans ses projets.

Fret aval : Moyen

Le fret aval concerne le transport des marchandises depuis les capitales jusqu'aux zones d'intervention. À ce jour, ALIMA ne dispose pas d'outils de suivi couvrant ce niveau de détails. Les estimations reposent sur les commandes reçues via MSF Supply en capitale et expédiées vers les projets. Les commandes passées directement dans les pays n'ont pas été incluses, ce qui contribue à la marge d'incertitude.

Limites et incertitude

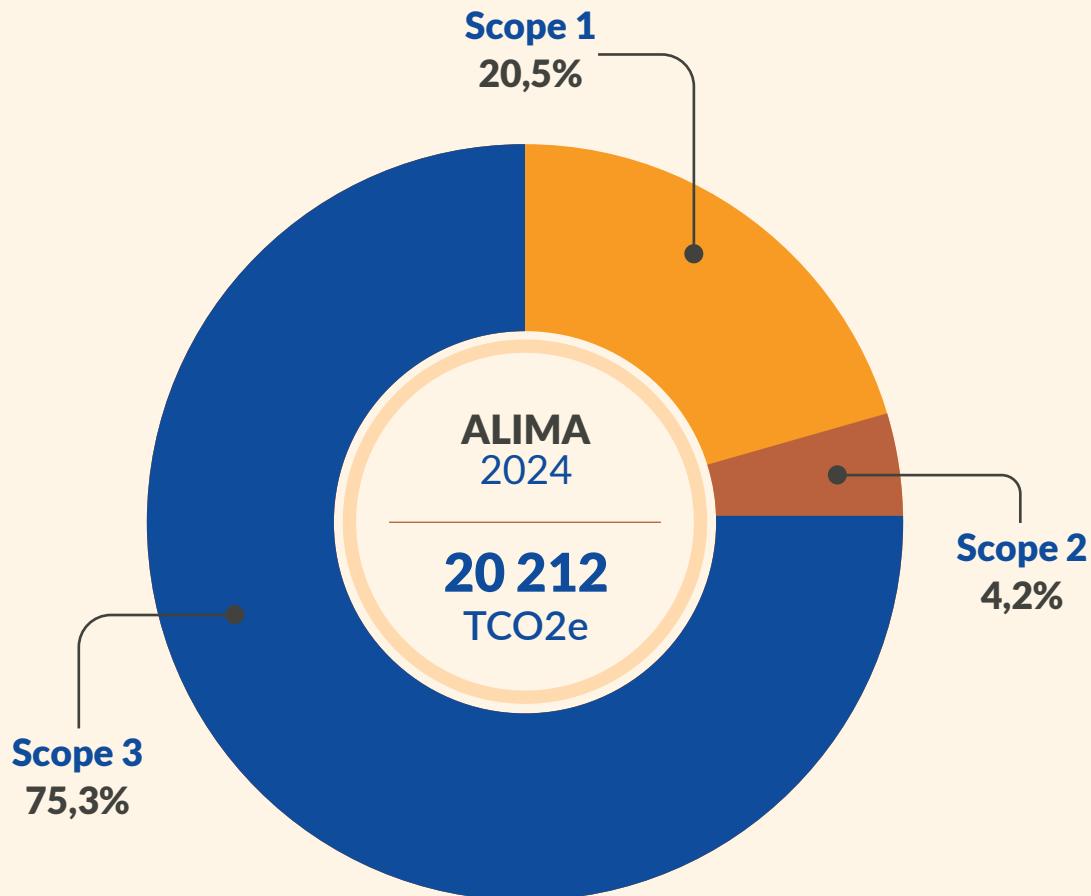
Dans l'ensemble, ces limites de collecte font partie de l'incertitude du Bilan Carbone. Même si de nouveaux outils et méthodes sont en cours de développement, il convient de rappeler que la mesure des émissions repose sur la combinaison de données multiples et d'extrapolations, notamment lorsque les informations terrain sont difficiles à obtenir. La mention de la part d'incertitude permet d'intégrer ces inconnues dans l'évaluation globale.



**marge d'incertitude
du Bilan Carbone 2024
d'ALIMA**

Bilan Carbone global - résultats par scope

Bilan Carbone 2024 - ALIMA par scope



Le Scope 3 représente la majorité des émissions de gaz à effet de serre avec **75,3%**. Ces émissions sont plus difficiles à réduire du fait qu'elles sont indirectes, et donc plus difficilement contrôlables par l'organisation.

Les résultats par scope présentent le Bilan Carbone sur base de la méthode de calcul du Protocole GHG. En 2023, ALIMA a émis un total de **20 212 tonnes d'équivalent CO2** pour l'ensemble de ses activités aux sièges et dans 14 pays d'intervention.

L'incertitude globale s'élève à **15%**, soit un Bilan Carbone compris entre **14 733 tonnes d'équivalent CO2** et **25 689 tonnes d'équivalent CO2**.

Scope 1 : 20,5% des émissions totales, soit 4 134 tCO2eq.

Il regroupe les émissions de la combustion directe des énergies fossiles (carburant des véhicules et des générateurs, gaz utilisé pour le chauffage) ainsi que les émissions fugitives liées à l'utilisation des climatiseurs et des équipements de la chaîne du froid relâchant des gaz réfrigérants.

Scope 2 : 4,2% des émissions totales, soit 853 tCO2eq.

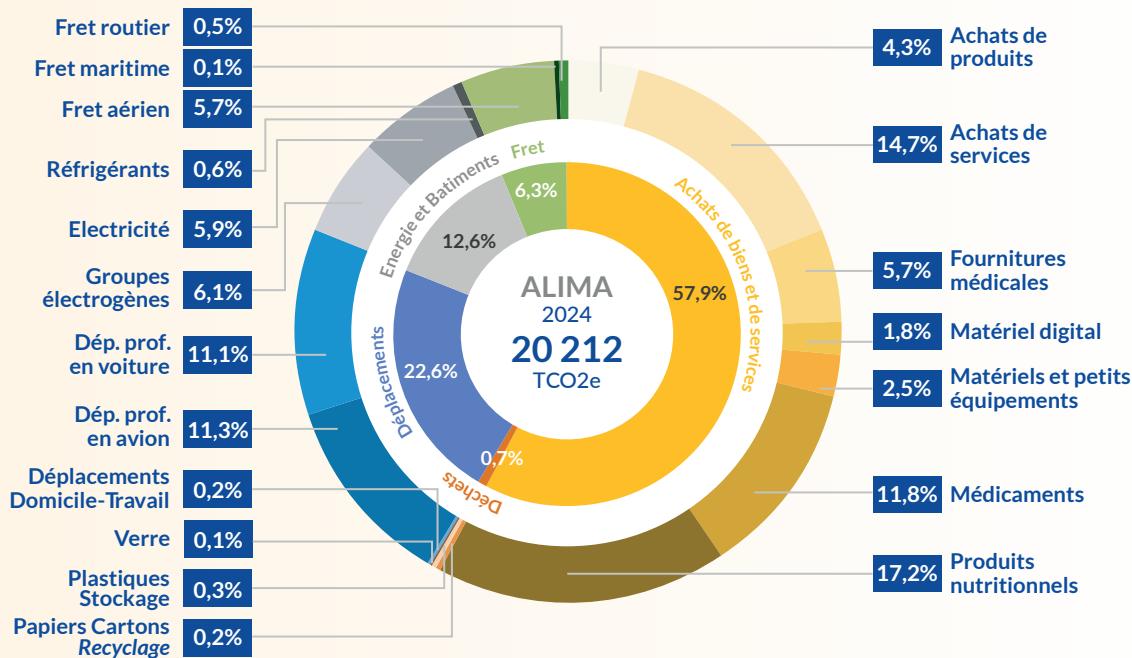
Il s'agit des émissions liées à l'électricité dans l'ensemble des bureaux, bases vies et pharmacies des bâtiments ALIMA.

Scope 3 : 75,3% des émissions totales, soit 15 224 tCO2eq.

Il s'agit de l'ensemble des émissions indirectes liées aux activités d'ALIMA (achats de produits, services, fournitures médicales, matériel digital, matériel et équipements, médicaments, produits nutritionnels, déchets, déplacements et fret).

Bilan Carbone global - résultats par catégories et sous-catégories d'émission

Entre 2023 et 2024, les émissions de GES d'ALIMA ont diminué de 7%. Il est à noter que ce rapport fait état des résultats du Bilan Carbone 2024 et offre une comparaison avec l'année 2023, ainsi les pourcentages d'augmentation ou de réduction qui seront affichés juste après les noms de catégories représentent l'évolution des émissions entre 2023 et 2024. Voici le détail des émissions sur l'année 2024 :



Il convient de préciser que ce graphique, tout comme l'ensemble des graphiques par pays, repose sur une méthodologie de calcul spécifique à l'organisation. Ainsi, la consommation de carburant des véhicules est intégrée dans la catégorie Déplacements plutôt que dans Énergie et Bâtiments, afin de permettre à l'organisation de mieux distinguer l'impact environnemental de ses activités selon les différentes catégories d'émissions.

Achats de biens et de services : +4% ; 57,9% des émissions, soit 11 696 tCO2eq.

Les émissions liées aux achats de services augmentent de 103 % et celles des achats de produits de 56 % par rapport à 2023.

Les produits nutritionnels demeurent la principale source d'émissions, bien qu'ils enregistrent une baisse de 35 %. On observe que l'augmentation des achats de services est principalement due aux investissements conséquents réalisés dans la communication et la visibilité en 2024. Les émissions associées aux médicaments augmentent de 32 %, en lien avec une intensification des opérations humanitaires.

Déplacements : -25% ; 22,6% des émissions, soit 4 562 tCO2eq.

Les émissions liées aux déplacements professionnels enregistrent une baisse notable d'environ 25 % par rapport à 2023. On note une légère hausse de la consommation de carburant des véhicules, à interpréter avec prudence en raison de l'augmentation du recours à la location de véhicules, dont la consommation de carburant n'est pas directement intégrée au calcul du bilan carbone. À l'inverse, les émissions liées au transport aérien sont en forte diminution, avec une réduction des vols courts et longs courriers. Cette tendance s'explique par une rationalisation des déplacements (réduction des vols UNHAS, meilleure planification des missions...) et par l'évolution de la provenance du personnel expatrié, dont les trajets internationaux pour les départs, retours et breaks influencent directement les émissions aériennes.

Energie et Bâtiments : -7% ; 12,6% des émissions, soit 2 550 tCO2eq.

En 2024, la consommation de chauffage a augmenté de 21 %, principalement en raison de la période hivernale prolongée en Ukraine et de l'accroissement du personnel en France. À l'inverse, la consommation d'électricité a diminué de 17 %, bien que partiellement compensée par une hausse de 7 % de l'usage des groupes électrogènes, liée aux difficultés d'accès au réseau et aux délestages fréquents. L'installation de panneaux solaires sur certaines bases a toutefois permis de réduire la dépendance énergétique et de stabiliser la consommation.

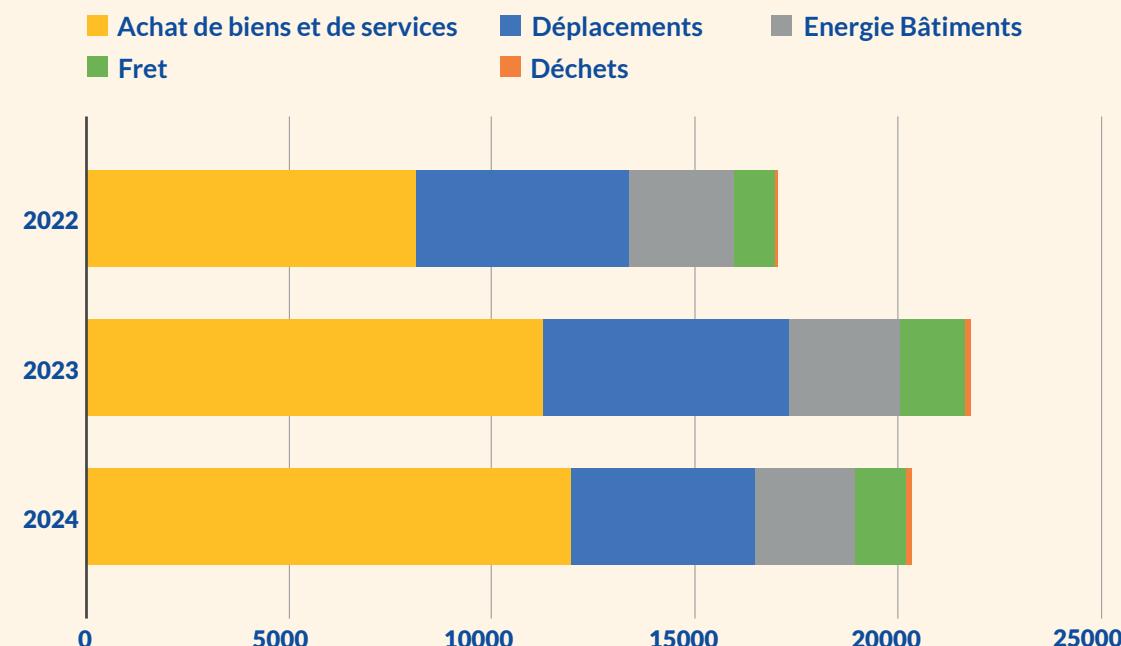
Fret : -19% ; 6,3% des émissions, soit 1 264 tCO2eq.

En 2024, ALIMA a grandement favorisé le recours au fret maritime, ce qui a permis de réduire la part de l'empreinte du fret dans l'empreinte globale, et compenser l'augmentation des émissions du fret aérien corrélée à l'achat croissant de produits et notamment de médicaments.

Déchets : +7% ; 0,7% des émissions, soit 140 tCO2eq.

De manière générale, on a une augmentation des émissions de déchets, liées à l'augmentation du nombre de patients pris en charge. On remarque que les quantités de déchets ne sont parfois pas uniquement corrélées au nombre de patients, mais aussi à la nature des opérations, entre l'hospitalisation et les consultations externes. De ce fait, certains pays qui ont un nombre élevé de patients, mais appuient moins les activités d'hospitalisation ont une quantité de déchets moindre. Ceci est visible avec l'analyse des ratios déchets par patient.

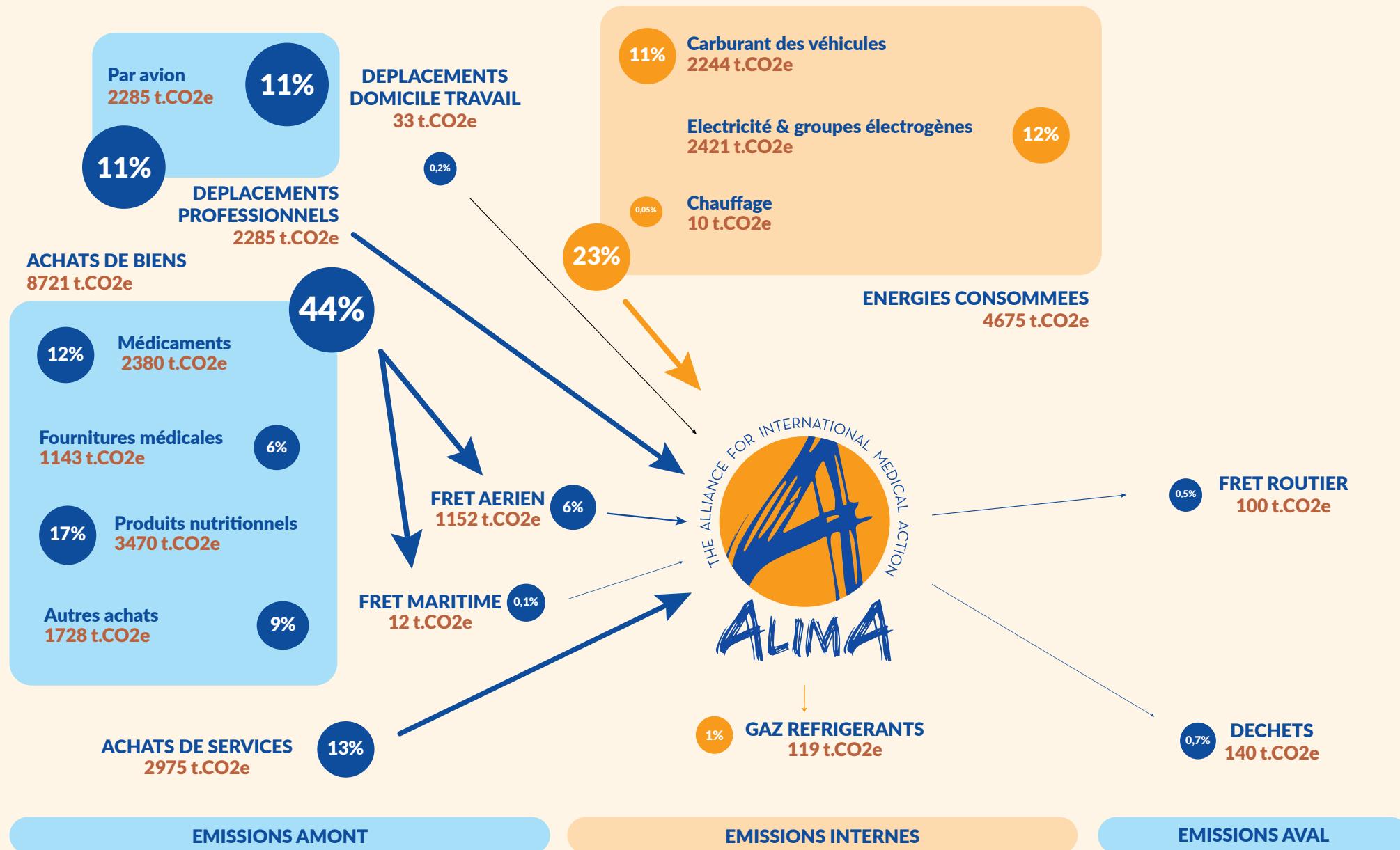
Evolution de l'empreinte carbone d'ALIMA sur les trois dernières années (TCO2Eq)



Evolution annuelle des émissions de gaz à effet de serre

En 2024, les émissions liées aux achats ont augmenté mais restent cependant contenues par rapport à l'extension des zones et des pays d'intervention. La plus grande réduction est celle des émissions liées aux déplacements professionnels par avion. On observe une diminution de la part des émissions liée à la catégorie de l'Energie et Bâtiments qui, au-delà de la fermeture de certaines bases, traduit une consommation plus raisonnée et le recours, aujourd'hui plus visible, aux installations solaires. Le fret maritime a été fortement valorisé en 2024, avec un travail d'anticipation des commandes par les équipes. Enfin, les déchets ont légèrement augmenté avec l'augmentation du nombre de patients.

Cartographie des flux d'émission du Bilan Carbone 2024 d'ALIMA





Achats de biens et de services

+4% ; 57,9% soit 11 696 tCO2eq

En 2024, les émissions des achats de biens et de services augmentent de 4%, principalement dû aux prestations de communication, à la hausse de la location de véhicules ainsi qu'aux médicaments.

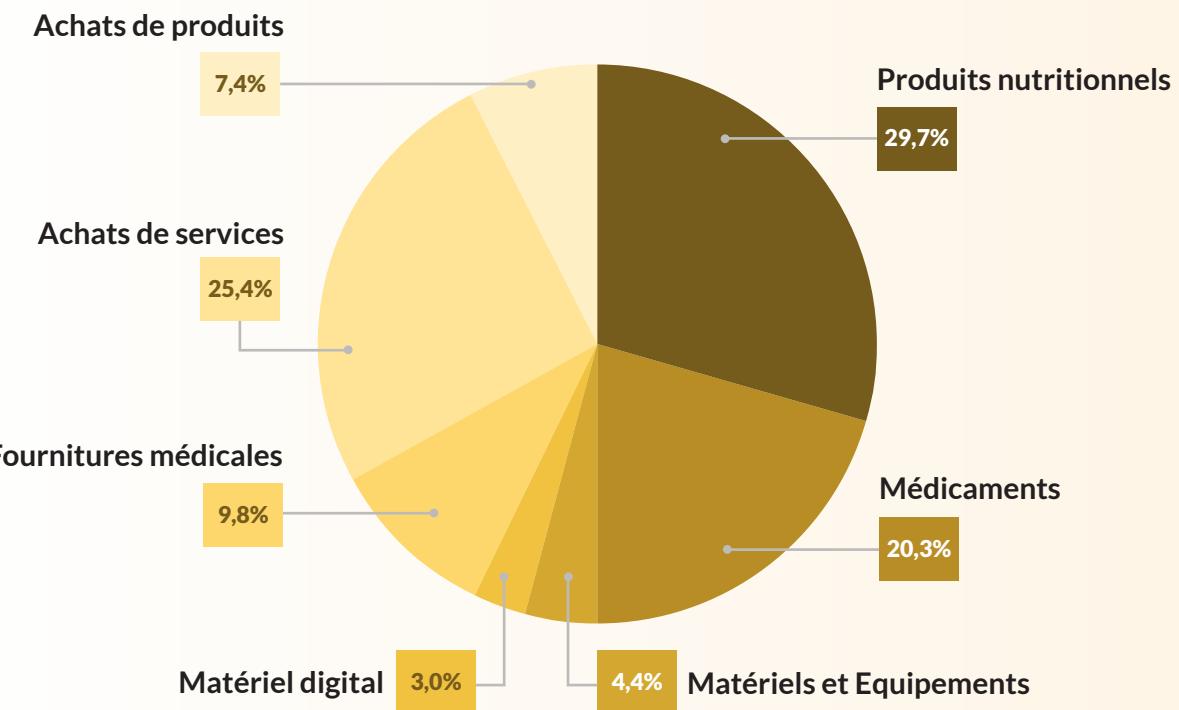
Produits nutritionnels ; -35% d'émissions de GES entre 2023 et 2024 ; 29,7% des émissions de la catégorie, soit 3 470 tCO2eq.

On observe une **forte diminution de l'achat et des dons de laits thérapeutiques** qui participaient en 2023 à la croissance des émissions de gaz à effet de serre. En revanche, celle-ci est compensée, dans une moindre mesure par l'achat et les dons d'ATPE qui contribuent eux aussi à une forte augmentation de l'empreinte.

Achats de services ; +103%; 25,4% des émissions de la catégorie, soit 2 975 tCO2eq.

La hausse des émissions est liée à la **location et au leasing de véhicules** pour les opérations, en 2024 ALIMA a choisi de recourir à ces modalités pour avoir plus de flexibilité sur les opérations. Le facteur d'émission de l'indicateur du leasing est très élevé, il inclut la fabrication du véhicule, son transport international, son usage, sa gestion ainsi que sa maintenance et son entretien. A cela, s'ajoute **les services de communication et de traduction** auxquels ALIMA a eu beaucoup recours en 2024, ainsi que les **services financiers, comptabilité, avocats et assurances**. En revanche, on note une baisse des émissions liées aux prestataires de réhabilitations et constructions d'infrastructures hospitalières.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre





Achats de biens et de services

+4% ; 57,9% soit 11 696 tCO2eq

Médicaments ; +32% ; 20,3% des émissions de la catégorie, soit 2 380 tCO2eq.

Les émissions liées aux médicaments ont augmenté de 32% avec des quantités supérieures à 2024 liées à l'extension des opérations et à des **commandes maritimes plus conséquentes** visant à la création de stocks de contingence. On observe une augmentation de la part des commandes médicales locales, ce qui permet de réduire les émissions liées au fret aérien.

Fournitures médicales ; +8% ; 9,8% des émissions de la catégorie, soit 1 143 tCO2eq.

On note une augmentation des émissions sur les **achats de matériels et petits équipements médicaux** (oxymètres, glucomètres, stéthoscopes...) qui participent à augmenter fortement l'empreinte de cette sous-catégorie ainsi que, dans une moindre mesure, les équipements anthropométriques (balances, bracelets MUAC, pèses-bébé...).

Achats de produits ; +56% ; 7,4% des émissions de la catégorie, soit 861 tCO2eq.

De manière générale, les émissions liées aux achats de produits ont augmenté de 56% et notamment les **activités de visibilité d'ALIMA** (production de T-shirts...), les produits d'hygiène ainsi que les fournitures d'entretiens et petits équipements de bureau.

Matériel et équipements ; +10% ; 4,4% des émissions de la catégorie, soit 512 tCO2eq.

L'achat de nouveaux véhicules participe grandement à l'augmentation des émissions de cette sous-catégorie, c'est aussi le cas pour l'achat de cuisinières, micro-ondes (pour les bases-vie), et de **panneaux solaires et générateurs**. De manière générale, les achats de matériel logistique pour équiper les maisons et bureaux d'ALIMA sur le terrain ont diminué fortement par rapport à 2023.

Matériel digital ; -40% ; 3% des émissions de la catégorie, soit 355 tCO2eq.

On observe une **forte baisse des émissions liées aux achats de matériel digital** en 2024. En effet, les renouvellements de stocks et autres achats ont été effectués les années précédentes. Les fermetures de missions et de projets permettent aussi de transférer le matériel digital à d'autres pays et équipes.





Energie & Bâtiments

-7% ; 12,5% soit 2 550 tCO2eq

En 2024, on observe une baisse de 7% des émissions liées à la catégorie Energie & Bâtiments, principalement dû à la baisse de la consommation de l'électricité et des réfrigérants.

Électricité : -14% ; 48,1% des émissions de la catégorie, soit 1 195 tCO2eq.

Il y a une **baisse généralisée de la consommation d'électricité** pour plusieurs raisons. D'une part, ceci est lié à la fermeture de certains projets et missions pays (Ukraine, Guinée), la Guinée ayant une très grosse consommation d'énergie avec le laboratoire de recherche. Ensuite, **l'installation de panneaux solaires vient compenser l'instabilité du réseau électrique dans certaines zones**. Cependant, il faut nuancer cette baisse générale des émissions avec l'augmentation de la consommation de carburant des groupes électrogènes. Il convient de noter toutefois que la remontée des données électricité est encore difficile et implique de réaliser des extrapolations.

Groupes électrogènes : +2% ; 46,9% des émissions de la catégorie, soit 1 226 tCO2eq.

Il faut noter une **légère hausse des émissions liées aux groupes électrogènes**, celle-ci aurait pu être plus importante si des installations solaires n'avaient pas été mises en place pour compenser les délestages fréquents. En outre, les équipes ont été sensibilisées à un usage plus raisonnable des groupes électrogènes.

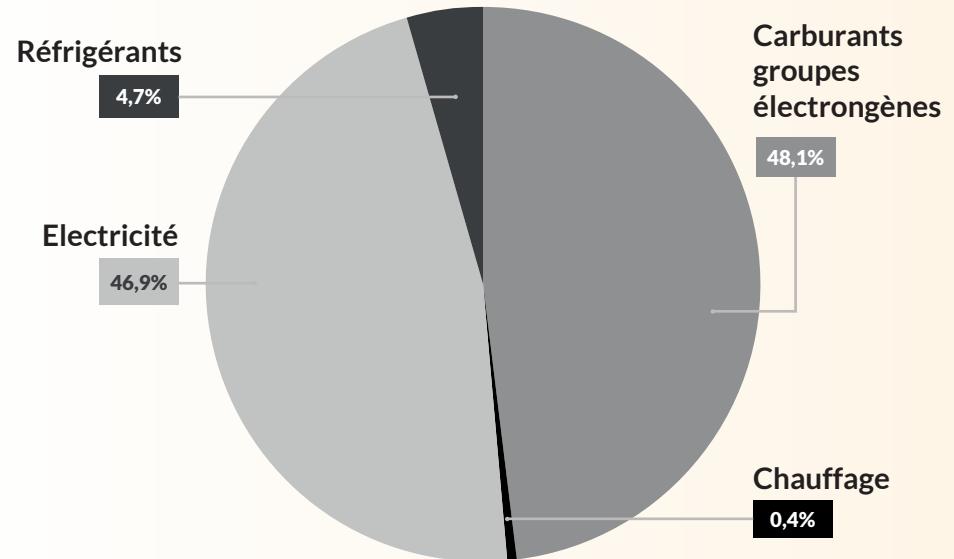
Réfrigérants : -12% ; 4,7% des émissions de la catégorie, soit 119 tCO2eq.

Les équipes ont mis à jour la **cartographie des équipements des missions** en 2024 (climatiseurs, frigidaires, congélateurs...). On constate une réduction des émissions liées à ces appareils, principalement avec la fermeture de certaines bases projets qui les utilisaient beaucoup.

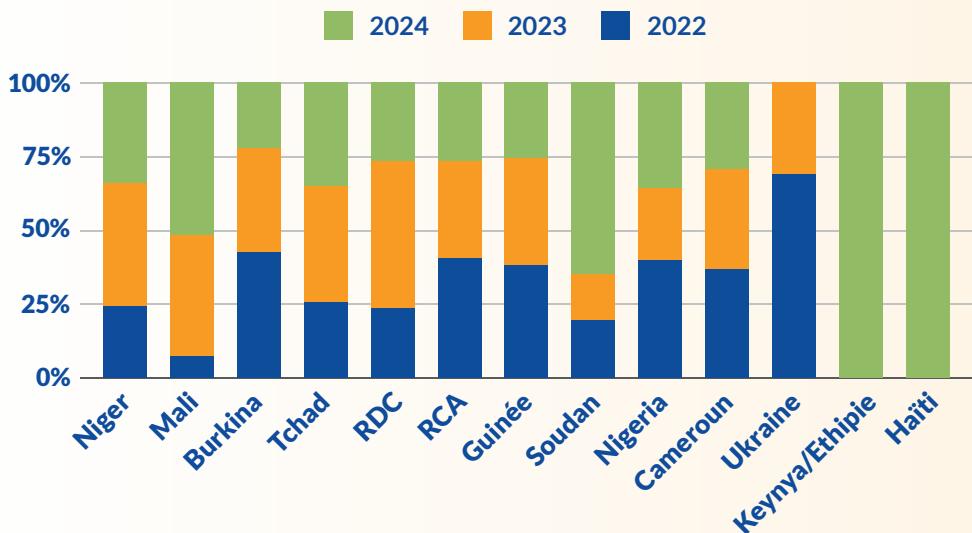
Chauffage : +21% ; 0,4% des émissions de la catégorie, soit 10 tCO2eq.

Les émissions concernent uniquement la France et l'Ukraine. En France, le calcul est basé sur une estimation liée **au nombre de personnel accru en 2024**, les équipes partagent des bureaux avec d'autres organisations. En Ukraine, il s'agit uniquement de la **période hivernale** qui a nécessité le recours accru au chauffage.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre



Part de la consommation annuelle de carburant des groupes électrogènes ALIMA





Déplacements

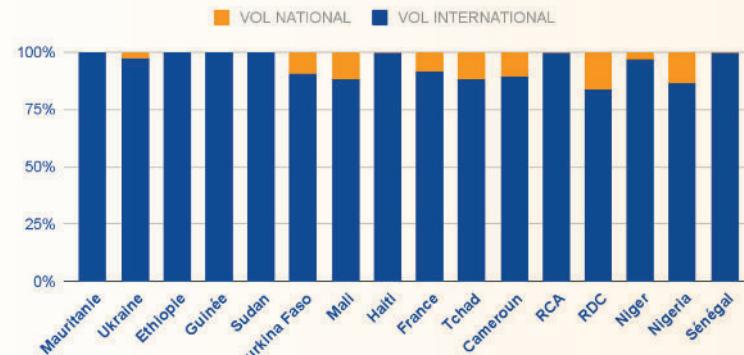
-25% ; 22,3% soit 4 562 tCO2eq

Entre 2023 et 2024, on observe une baisse de 25 % des émissions liées aux déplacements, majoritairement liée aux déplacements par avion.

Déplacements par avion ; -38% ; 50,1% des émissions de la catégorie, soit 2 285 tCO2eq.

Les émissions de GES liées aux déplacements par avion ont baissé de 38%, avec 18% de réduction des kms parcourus. **96% des kms parcourus concernent les vols internationaux** et 6% les vols nationaux. **Les escales regroupent 73% des kms parcourus** et les vols directs 27%. Selon les données 2024, ALIMA a eu recours à moins de vols directs qu'en 2023 (en kms parcourus). Bien que l'organisation fasse des efforts pour rationaliser les mouvements de ses équipes (réduction des mouvements depuis le siège, visites groupées de plusieurs pays...), elle reste tributaire des routes aériennes, certaines villes sont difficilement desservies et l'espace africain reste encore peu interconnecté, nécessitant des escales obligatoires. **On observe cependant aussi une réduction des kms parcourus sur les courtes distances**, principalement les vols UNHAS, avec des équipes qui rationalisent leurs visites terrain malgré une accessibilité des zones d'intervention par route de plus en plus difficile, traduisant un travail accru en distanciel. Enfin, **la fluctuation des kms parcourus sur les vols longs courriers d'une année sur l'autre peut dépendre de la provenance des personnels expatriés** qui utilisent les vols internationaux pour les breaks et départs ou retours en mission. Ainsi, le recrutement régional pourrait favoriser la réduction des émissions de GES.

Répartition des types de vols entre les pays en 2024 (en % de kms)



Répartition des émissions de gaz à effet de serre des déplacements professionnels

Domicile-Travail

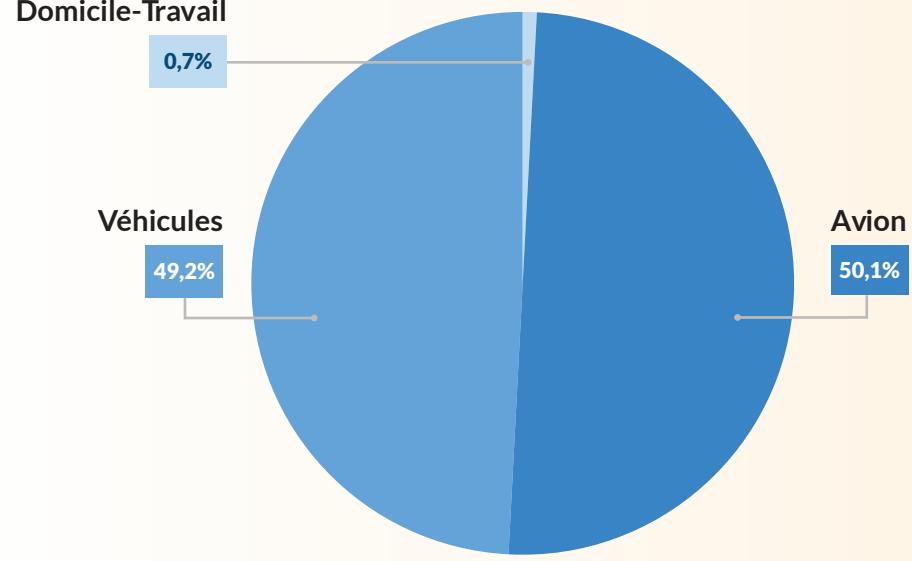
0,7%

Véhicules

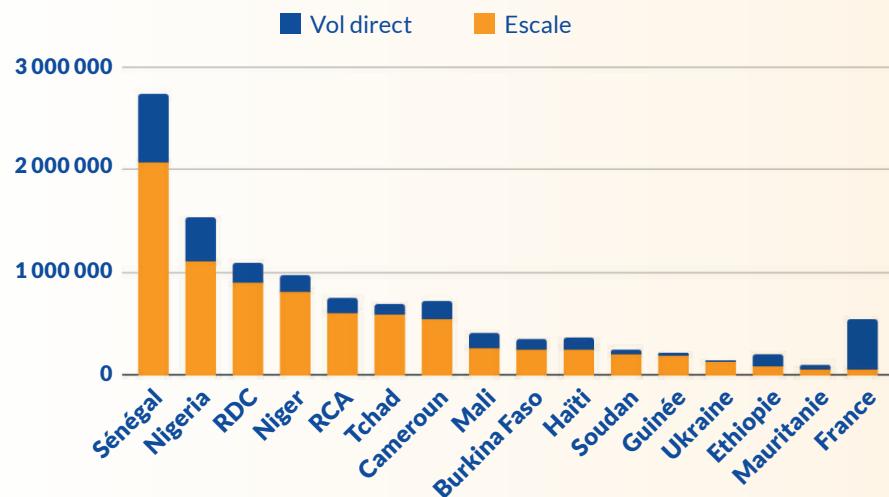
49,2%

Avion

50,1%



Kilomètres parcourus par vol direct ou par escale en 2024





Déplacements

-25% ; 22,3% soit 4 562 tCO2eq

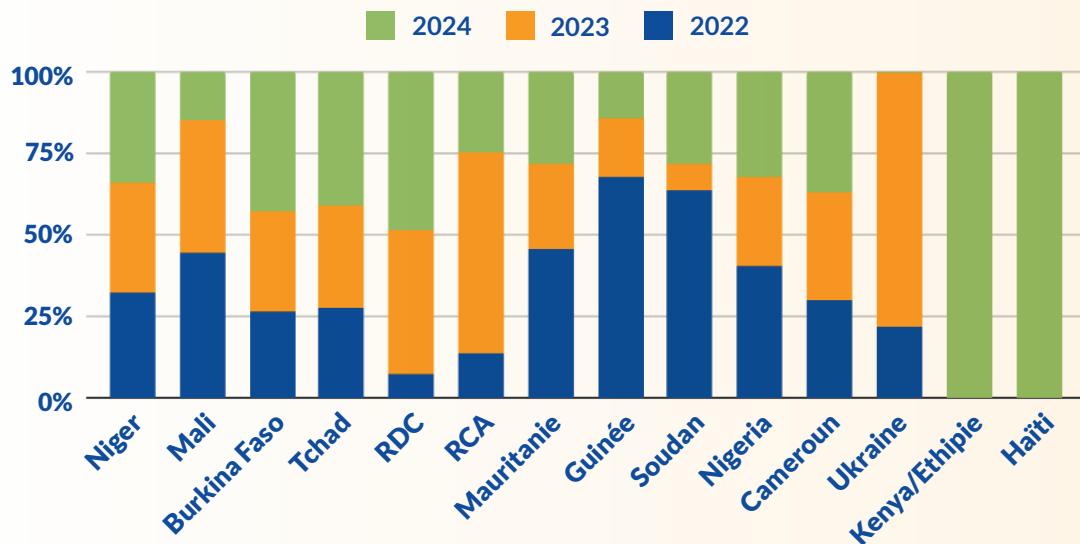
Déplacements par route ; +4% ; 49,2% des émissions de la catégorie, soit 2 244 tCO2eq.

En 2023, on observe une légère augmentation de la consommation de carburant des véhicules de l'organisation par rapport à 2023 (+6% en litres).

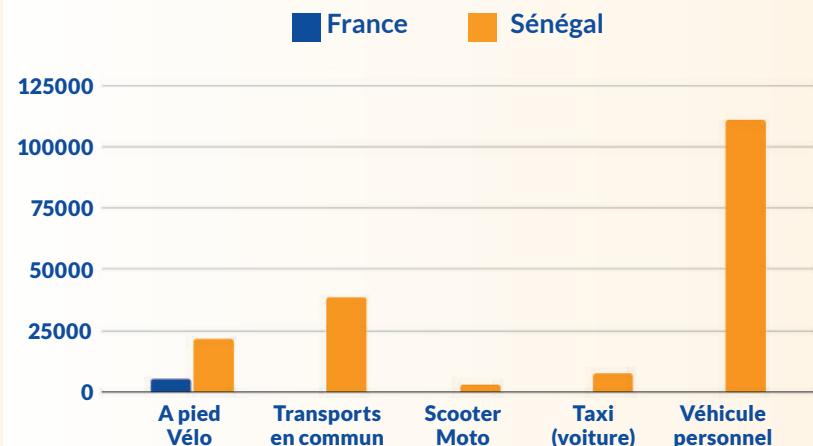
Cette légère augmentation est à nuancer cependant. En effet, en 2024, ALIMA a eu un **recours accru à la location de véhicules et au leasing** qui lui permettent une meilleure flexibilité logistique et financière. Bien que l'usage de ces véhicules soit comptabilisé dans le bilan carbone, cette donnée est financière et ne prend donc pas en compte la consommation de carburant aussi précisément qu'elle pourrait l'être comptabilisée en litres. **On peut donc penser que les déplacements par route ont augmenté**, bien que l'organisation ait fermé quelques zones de projets ou missions et rationalisé certains mouvements. Cette hypothèse fait partie de l'incertitude globale de l'empreinte.

D'une année sur l'autre, on observe que pour certains pays la consommation de carburant a fortement baissé en raison de la fermeture de projets (Guinée, Ukraine, RCA, Mali). En revanche, pour d'autres comme le Soudan, elle a augmenté avec la reprise d'activités sur le terrain.

Part de la consommation annuelle de carburant des véhicules ALIMA



Kilomètres parcourus par type de moyens de transport par le personnel des sièges



Déplacements Domicile-Travail ; -86% ; 0,7% des émissions de la catégorie, soit 33 tCO2eq.

Les déplacements Domicile-Travail concernent les personnels des deux sièges de Paris et Dakar. L'enquête a permis de déterminer, avec extrapolations que **les équipes utilisent de plus en plus les transports en commun**. A Paris, les mouvements en transport doux sont facilités par la présence d'un réseau de transport vaste et facilement accessible. A Dakar, on observe une augmentation de l'utilisation des réseaux de bus et minibus, en lien avec un nouveau réseau de bus mis en place par la ville.



Fret

-19% ; 6,2% soit 1 264 tCO2eq

Entre 2023 et 2024, on observe une baisse de 19% des émissions liées au Fret, avec une forte hausse des commandes maritimes qui vient freiner la hausse des émissions du fret aérien.

Fret aérien ; -11% ; 91,1% des émissions de la catégorie, soit 1 152 tCO2eq.

On observe une **baisse des émissions liées au fret aérien, directement liées à l'usage croissant du fret maritime**. Bien que les achats de médicaments et autres matériel et équipements médicaux ont augmenté, le fret aérien est en baisse dans l'empreinte globale. Il participe néanmoins grandement aux émissions de gaz à effet de serre du fret global, impliquant d'en faire une priorité pour réduire les émissions les années suivantes.

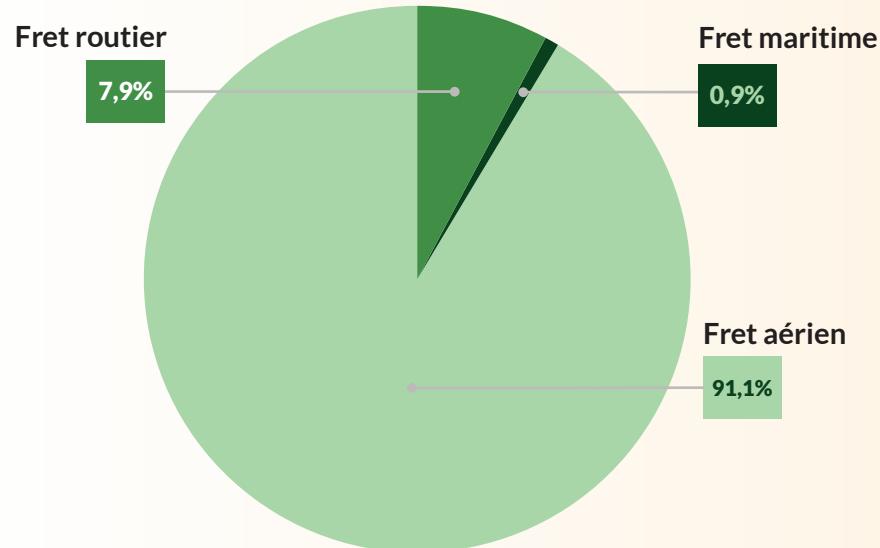
Fret maritime ; +765% ; 0,9% des émissions de la catégorie, soit 12 tCO2eq.

En 2024, ALIMA a tenté de privilégier, quand cela était possible, le recours au fret maritime, une option largement plus sobre en carbone que le transport aérien. Ce choix a permis de réduire la part du fret dans l'empreinte carbone globale de l'organisation tout en lui offrant la possibilité de transporter de plus grandes quantités de marchandises et de créer des stocks de contingence dans de nombreux pays. **Le développement du transport maritime pour l'acheminement des équipements et des intrants humanitaires a ainsi contribué à compenser les émissions du fret aérien**, nécessaire dans certains contextes d'urgence ou pour des envois imposant des délais courts.

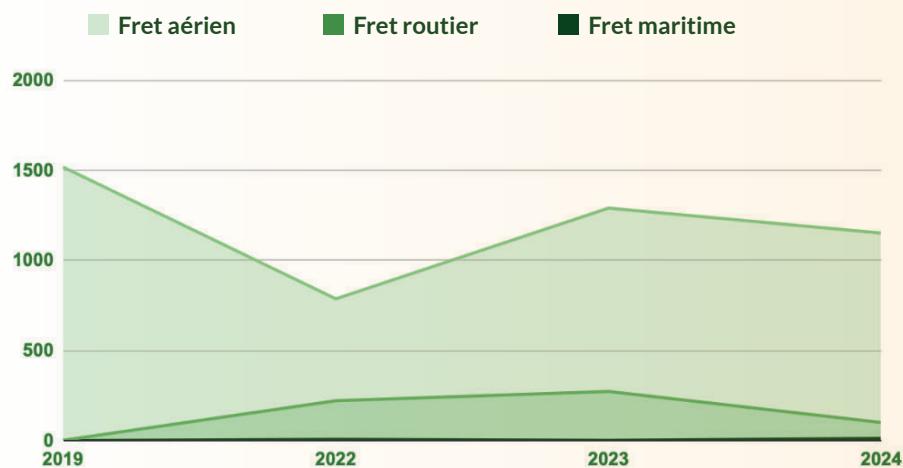
Fret routier ; -63% ; 7,9% des émissions de la catégorie, soit 100 tCO2eq.

Les émissions liées au fret routier ont baissé avec la fermeture de l'Ukraine et de nombreuses zones de projets. Il est corrélé aux frets aérien et maritime mais il reste cependant plus difficile à estimer en raison des difficultés de remontée des données au niveau des capitales jusqu'aux zones de projet.

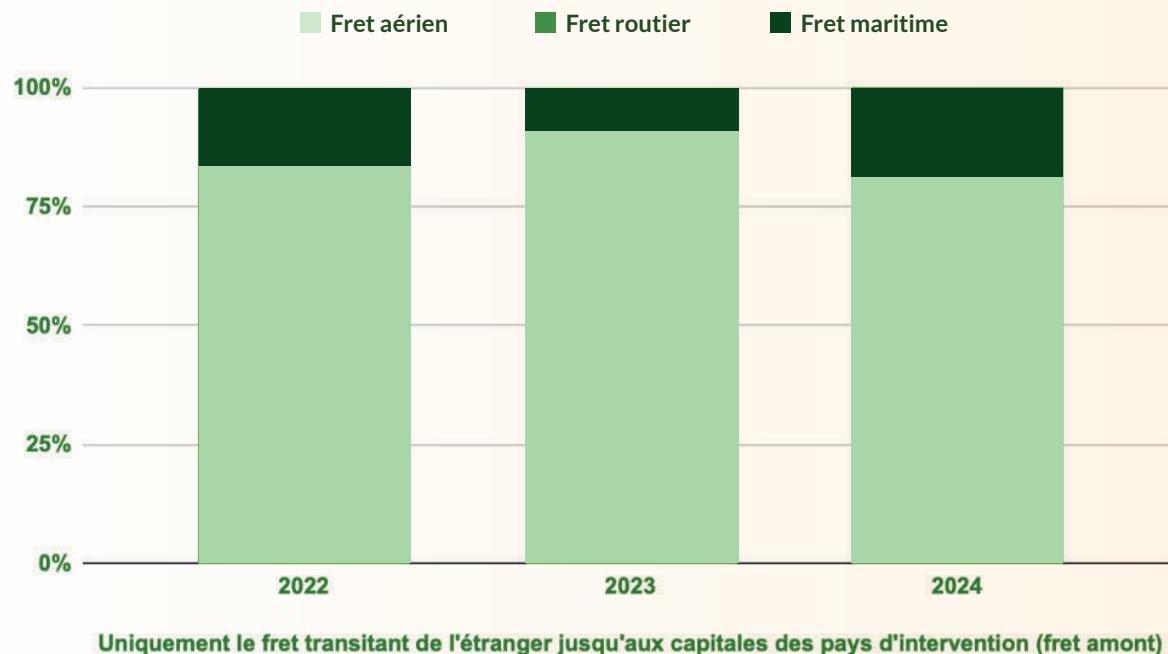
Répartition des émissions de gaz à effet de serre selon le type de fret



Evolution des émissions de GES selon le type de fret (tCO2eq)



Evolution de la part des différents types de fret (% des T/km)



Part des tonnes par kms, tonnes des marchandises et tCO2eq par type de fret dans le fret global

	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Type de fret	% tonnes par kms			% tonnes			tCO2eq		
Maritime	16%	8%	19%	29%	7%	11%	7	1	12
Aérien	84%	91%	81%	63%	92%	89%	787	1291	824
Routier	0,4%	0,5%	0%	8%	2%	0%	221	44	0

Les données suivantes concernent uniquement le **fret dit “amont”**, toutes les marchandises transitant de l’étranger jusqu’aux capitales des pays d’intervention. Elles ne reflètent pas le fret dit “aval”, transitant des capitales vers les zones de projet car celui-ci est estimé en raison d’une indisponibilité des données précises.

En 2024, le fret aérien demeure majoritaire, représentant **81 % des tonnes-kilomètres** et **89 % des volumes transportés** (273 tonnes).

Cependant, sa part recule légèrement par rapport à 2023 (91 % des t.km et 92 % des tonnes), traduisant une diversification progressive des modes de transport. En 2024, 5 pays utilisent le fret maritime, contre 3 en 2023.

Le fret maritime progresse nettement : il passe de 8 % à 19 % des tonnes-kilomètres et de 7 % à 11 % des volumes, soit une **hausse d’environ 11 % des marchandises transportées par voie maritime** (de 17 à 35 tonnes). Cette évolution reflète une **optimisation logistique** permise par l’implication du personnel dans l’anticipation des commandes et le suivi des stocks.

Le fret routier, marginal en 2023 (0,5 % des t.km et 2 % des volumes), disparaît complètement en 2024 en raison de la fermeture de la mission Ukraine. En revanche, le transit des commandes depuis les capitales est comptabilisé dans le “fret aval”.



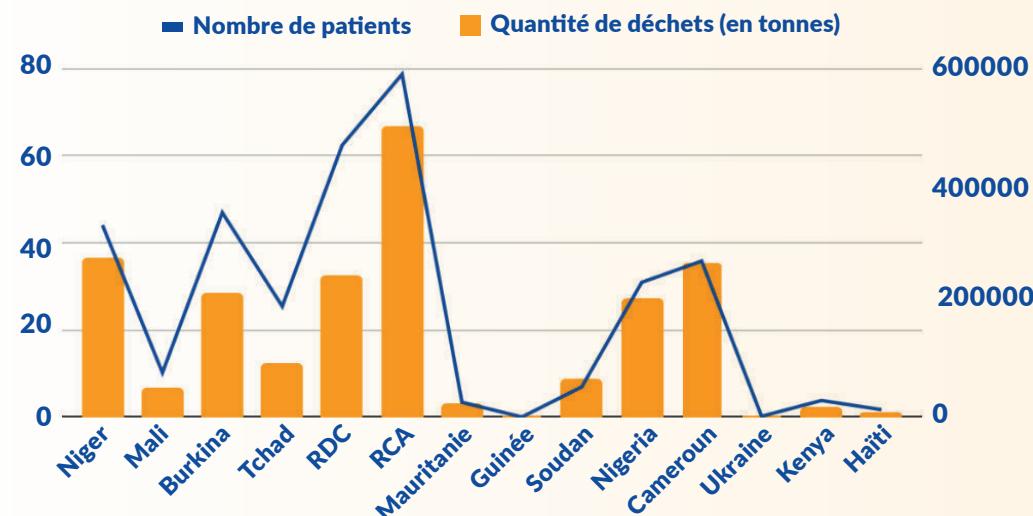
Déchets

+74% ; 0,6% soit 140 tCO2eq

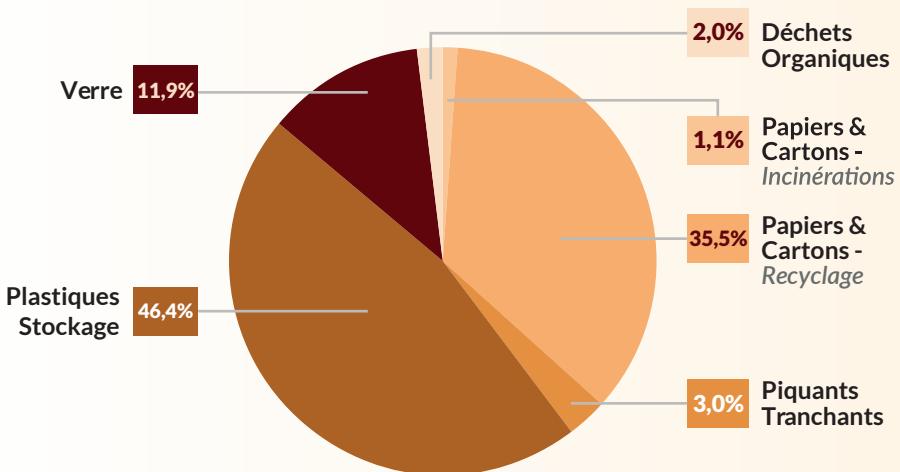
De manière générale, en 2024, on observe une **augmentation des émissions liées aux déchets** produits par les activités opérationnelles d'ALIMA, principalement due à une **remontée des données plus précise** par rapport aux années précédentes. Ainsi, à travers ses opérations, l'organisation a émis **259 tonnes de déchets** dans ses pays d'intervention. Néanmoins, il est important de considérer que cette méthodologie doit être précisée pour bénéficier de données plus proches de la réalité.

Les déchets les plus émetteurs de GES sont le **plastique et le papier/carton** et les trois pays les plus producteurs de déchets sont **la RCA, le Niger et le Cameroun**. Ce statut n'est pas forcément lié au nombre de patients. En effet, les écarts observés sur le graphique entre le nombre de patients et la quantité de déchets, traduisent une différence sur la nature des activités médicales. On observe que les pays où l'**hospitalisation** représente une part importante des soins (Cameroun, RCA ou Niger) affichent des ratios déchets/patient plus élevés, dépassant 0,1 kg par patient. À l'inverse, les interventions majoritairement axées sur les **consultations externes** (RDC, Tchad ou Mali) présentent une production de déchets plus faible par patient, autour de 0,06 à 0,08 kg. **L'hospitalisation reste l'activité qui émet le plus de déchets en raison de la durée de séjour du patient et des soins apportés.** Ces écarts soulignent que la quantité de déchets générée dépend davantage de l'intensité et du type de prise en charge que du volume global de patients.

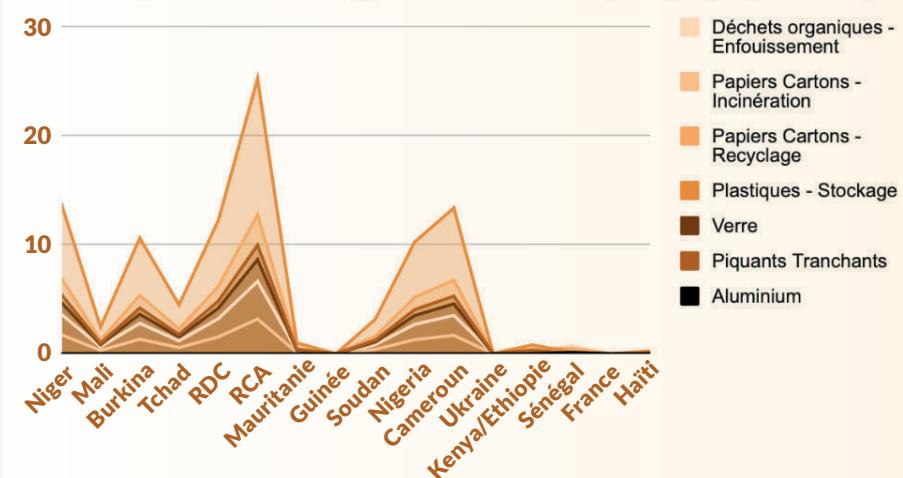
Corrélation entre l'activité médicale et la production de déchets médicaux



Répartition des émissions de gaz à effet de serre sur les déchets en 2024



Déchets Répartition des types de déchets par pays (tonnes)



Incertitude globale

L'incertitude globale du Bilan Carbone 2023 s'élève à 15% contre 14% en 2023, soit un Bilan Carbone compris entre **14 733 tonnes d'équivalent CO2 et 25 689 tonnes d'équivalent CO2**.

Achats de biens et de services ; incertitude de 22%.

L'incertitude de cette catégorie reste peu élevée grâce à la disponibilité et la fiabilité des données physiques (achats de produits). En revanche, les données monétaires participent à accroître cette incertitude. C'est majoritairement l'incertitude des facteurs d'émissions qui tend à augmenter l'incertitude globale de cette catégorie.

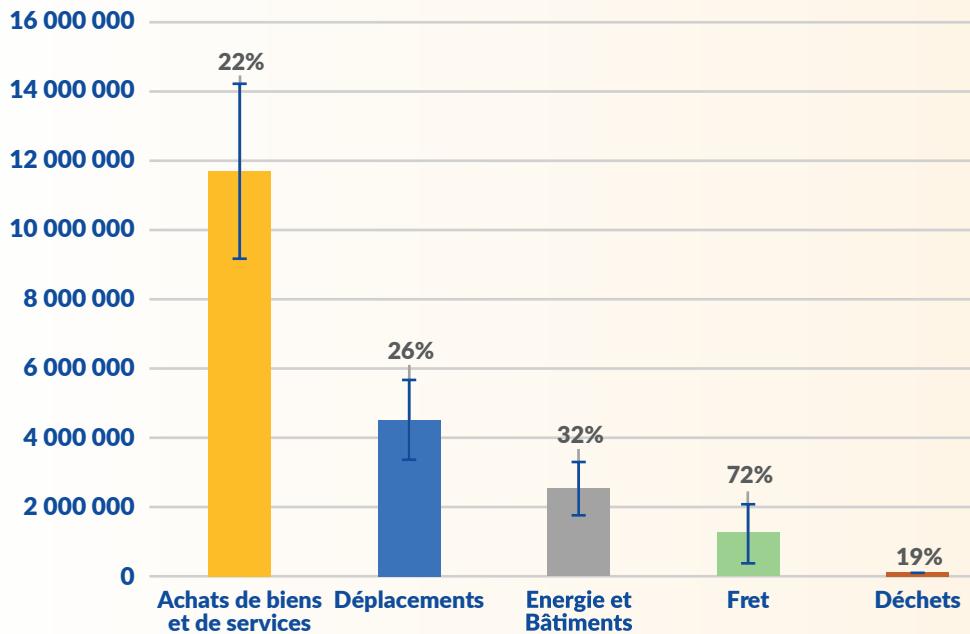
Déplacements ; incertitude de 26%.

L'incertitude des déplacements reste faible en raison d'une bonne remontée des données. Les vols d'ALIMA sont collectés à travers le système de monitoring des billets d'avion ce qui reste très fiable, en revanche certaines données sont extrapolées sur base des données des années précédentes lorsqu'elles sont inaccessibles. Les données de carburant de véhicules sont suivies mensuellement, elles ont donc une incertitude faible. Enfin, les données sur les déplacements Domicile-Travail sont extrapolées avec celles de l'enquête menée aux sièges, contribuant ainsi à augmenter l'incertitude de cette catégorie, en plus de celles des facteurs d'émissions.

Energie ; incertitude de 32%.

L'incertitude est faible pour le chauffage mais plus élevée pour les réfrigérants. Pour l'électricité, la difficulté d'accès aux données et les extrapolations réalisées dans plusieurs pays augmentent l'incertitude globale.

Incertitudes par grande catégories d'émissions (KgCO2eq)



Fret ; incertitude de 72%.

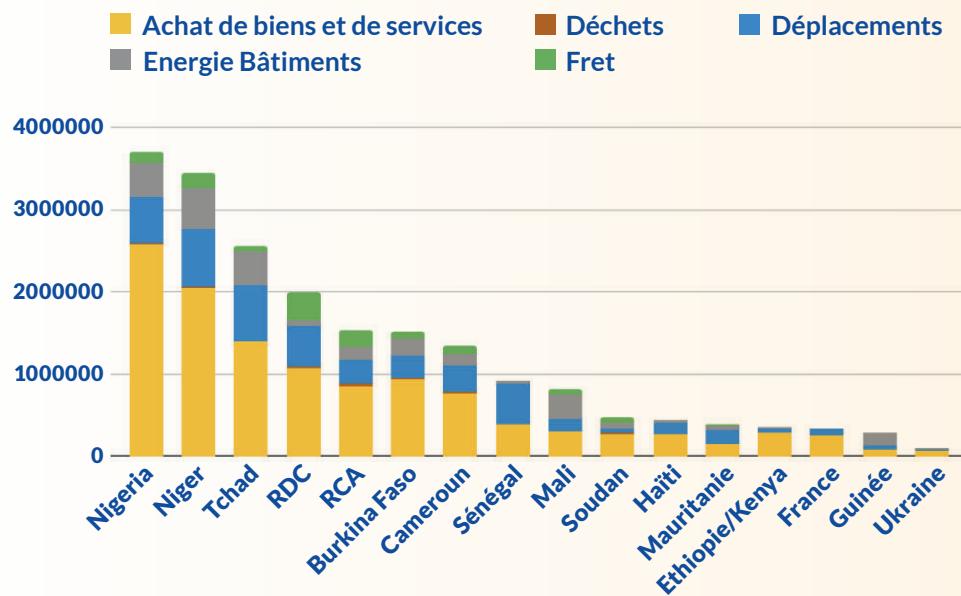
Le fret est la catégorie présentant la plus forte incertitude, en raison de la complexité à estimer les distances parcourues, les modes de transport utilisés et la capacité de charge des véhicules par rapport à leur efficacité énergétique. L'incertitude reste toutefois limitée pour le fret amont, alors qu'elle s'accroît nettement pour le fret aval, où des extrapolations ont été nécessaires. En revanche, les facteurs d'émission associés au fret présentent globalement un niveau d'incertitude élevé.

Déchets ; incertitude de 19%.

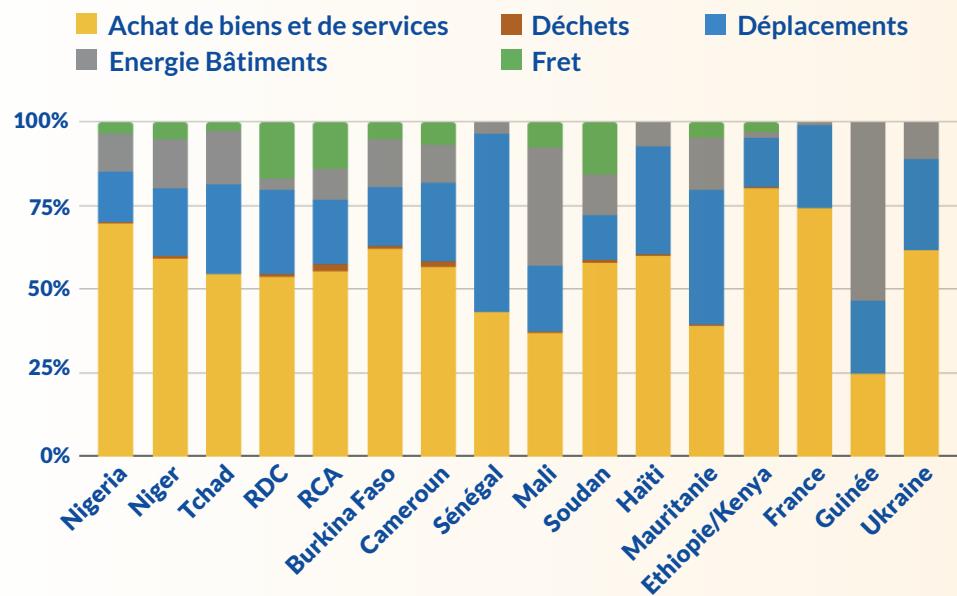
L'incertitude associée aux déchets s'explique par l'absence, à ce jour, de dispositif de mesure précis des quantités générées. La méthodologie repose ainsi sur des estimations établies à partir du nombre de patients reçus en consultation ou hospitalisés.

Bilan Carbone par pays

Comparaison des émissions de GES dans les pays d'ALIMA selon les grandes catégories d'émission



Comparaison des émissions de GES dans les pays d'ALIMA selon les grandes catégories d'émission

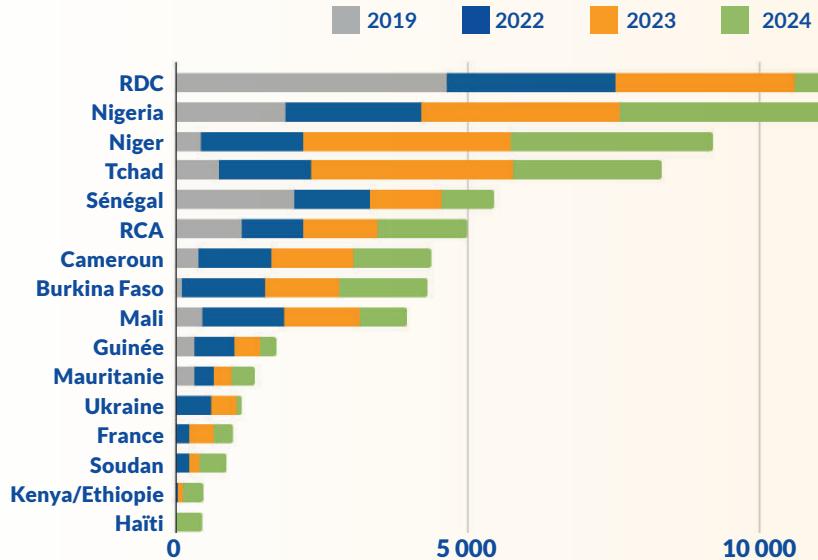


Les 3 premiers pays les plus émetteurs de gaz à effet de serre (Nigeria, Niger et Tchad) représentent **48% des émissions totales** de l'organisation, soit près de la moitié. Leur empreinte s'explique par le volume des activités (opérationnel, financier, logistique, médical, RH...) ainsi qu'à la nature des projets, beaucoup sont portés sur l'appui à la prise en charge de la malnutrition, qui implique de recourir à des intrants nutritionnels, dont la fabrication, le transport et l'utilisation ont un fort impact environnemental.

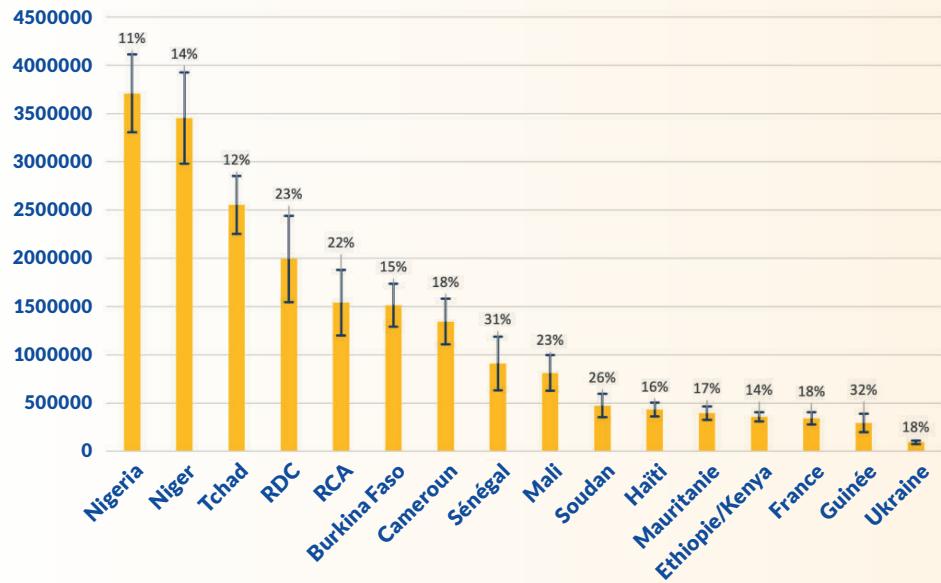
Comme les années précédentes, les émissions les plus importantes sont celles de la catégorie des **Achats de biens et de services**. Pour la majorité des pays, la catégorie des **Déplacements** reste la seconde catégorie la plus émettrice de GES, excepté pour la Guinée ou le Mali qui ont de fortes émissions sur la catégorie **Energie & Bâtiments**. On remarque que selon le contexte géographique, la part du **Fret** est plus ou moins conséquente, c'est le cas pour la RDC ou encore la RCA. Enclavés géographiquement, ils ont aussi des contraintes d'accessibilité importantes (état des routes, distance des projets, insécurité) pouvant nécessiter le recours à du fret aérien local. Elle souligne l'importance de concentrer les efforts de réduction sur la **chaîne d'approvisionnement**, la **rationalisation des déplacements** et la **transition énergétique des bases et bureaux**.

Comparatif annuel et incertitude pour chaque pays

Part annuelle des émissions de gaz à effet de serre sur les 4 dernières années



Incertitudes par pays (KgCO2eq)



Le graphique ci-dessus met en avant l'évolution annuelle de l'empreinte carbone de chaque pays et la part que chaque année représente dans l'empreinte des 4 dernières années. A noter que la méthodologie de calcul des émissions a été précisée à partir de 2022. Ainsi, **la RDC, le Nigeria, le Niger et le Tchad sont les quatre pays qui ont émis le plus de GES ces 4 dernières années**. Ils ont une activité opérationnelle conséquente avec une part importante de projets Nutrition et représentent en 2024 à eux 4, **41% du volume opérationnel d'ALIMA**. On remarque cependant que la RDC a diminué ses émissions en 2024, tandis que d'autres pays comme la RCA, le Burkina Faso, ou le Soudan ont augmenté leurs émissions. Ces tendances à la hausse ou à la baisse se justifient par **la fermeture ou l'ouverture de nouvelles bases, la nature des nouveaux projets**

(nutrition, santé...) et des opérations (mobiles ou stationnaires...), les moyens financiers, RH et logistiques déployées ainsi que l'évolution des contraintes d'accessibilité du terrain (sécuritaires, climatiques...).

Le **pourcentage d'incertitude varie entre 11% et 32%** pour les pays d'intervention d'ALIMA et sièges. Elle combine l'incertitude du facteur d'émission et l'incertitude de la donnée. Si l'incertitude des facteurs d'émissions n'a pas changé par rapport à 2023, celle de la donnée a pu évoluer avec le **degré de disponibilité des données** qui a mené à des extrapolations.

Indicateurs de performance par pays

Les volumes financiers présentés ici sont les volumes opérationnels de chaque pays au 31/12/2024. Pour le Sénégal et la France, il s'agit des budgets 2024. A noter que les montants des projets multi-pays sont affectés au Sénégal.

Pays	Équivalent temps plein (ETP)	Volume financier (€)	GES (tCO2eq)	Ratio (tCO2eq/ETP)	Ratio (kgCO2eq/€)	Pourcentage du total des GES d'ALIMA	Pourcentage du budget d'ALIMA
Nigeria	290,64	7792000	3707	12,8	0,5	15,6%	10,0%
Niger	246,49	7982000	3453	14	0,4	16,4%	10,2%
Tchad	244,93	8444000	2553	10,4	0,3	15,9%	10,8%
RDC	110,8	7307000	1993	18	0,3	14,0%	9,3%
RCA	204,21	8763000	1540	7,5	0,2	5,8%	11,2%
Burkina Faso	245,76	6849000	1515	6,2	0,2	5,9%	8,8%
Cameroun	144,42	6002000	1344	9,3	0,2	6,4%	7,7%
Sénégal	97,51	10892000	910	9,3	0,1	5,6%	15,3%
Mali	128,27	3796000	812	6,3	0,2	6,0%	4,9%
Soudan	22,62	2182000	473	20,9	0,2	0,8%	2,8%
Haïti	22,03	1299000	433	19,7	0,3	0,0%	1,7%
Mauritanie	29,21	1503000	395	13,5	0,3	1,4%	1,9%
Kenya / Ethiopie	28,33	1846000	357	12,6	0,2	0,4%	2,4%
France	21	120000	341	16,3	2,8	1,9%	0,2%
Guinée	31,29	1136000	293	9,4	0,3	2,0%	1,5%
Ukraine	15,02	1218000	93	6,2	0,1	2,0%	1,6%
ALIMA	1882,53	77131000	20 212	10,7	0,3	100%	100%



Nigeria

3 707 tCO2eq ; Budget global : 7 792 000 € ; ETP : 290,64

Au Nigeria, ALIMA conduit un essai clinique adaptatif avec plusieurs groupes de traitement sur la fièvre de Lassa dans les deux plus grands centres hospitaliers, en collaboration avec le consortium CORAL et des instituts partenaires. En parallèle, l'organisation assure la prise en charge 24h/24 des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, avec des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE) et un traitement médical complet pour les cas sévères. En 2024, le Nigeria devient le pays d'intervention d'ALIMA le plus émetteur de gaz à effet de serre. Les émissions totales de la mission ont augmenté de 9 % par rapport à 2023.



Achats de biens et de services ;

69,6% des émissions totales, soit 2 580 tCO2eq.

Les émissions ont augmenté en raison de la hausse des achats de médicaments, matériel médical, produits MUAC et produits à usage unique, ainsi que des dons partenaires en lait thérapeutique (+77%) et les ATPE (+6%). En revanche, les services ont légèrement diminué. Les projets nutritionnels au Nigeria participent toujours fortement à l'empreinte carbone de la mission.



Fret ;

3,6% des émissions totales, soit 132 tCO2eq.

Les émissions liées au fret aérien ont augmenté, principalement lié à l'accroissement des achats de produits. Il n'y a pas de fret maritime en 2024.



Déplacements ;

15,2% des émissions totales, soit 563 tCO2eq.

Les émissions liées aux déplacements ont augmenté, avec une consommation de carburant des véhicules en hausse de 18%, ainsi qu'une augmentation des trajets aériens. Les zones d'intervention au Nigeria sont éloignées de la capitale et nécessitent le déplacement des équipes de coordination pour assurer le suivi des projets. Certains mouvements ne peuvent s'effectuer par la route en raison de la distance géographique des projets, impliquant le recours à des vols internes.



Energie et Bâtiments ;

11,3% des émissions totales, soit 418 tCO2eq.

La consommation d'électricité a diminué de 38% en raison des délestages, mais les émissions liées aux groupes électrogènes ont augmenté de 45%, reflétant le recours accru aux générateurs pour maintenir les activités quotidiennes.



Déchets ;

0,4% des émissions totales, soit 14 tCO2eq.

La production de déchets augmente de 28 %, tandis que le nombre de patients croît de 17 %. Cette hausse reflète une légère progression de l'activité hospitalière, tandis que les consultations curatives restent stables. Le ratio déchets par patient s'élève à 0,12 kg, indiquant que la hausse des déchets est proportionnelle à l'intensification des soins hospitaliers.

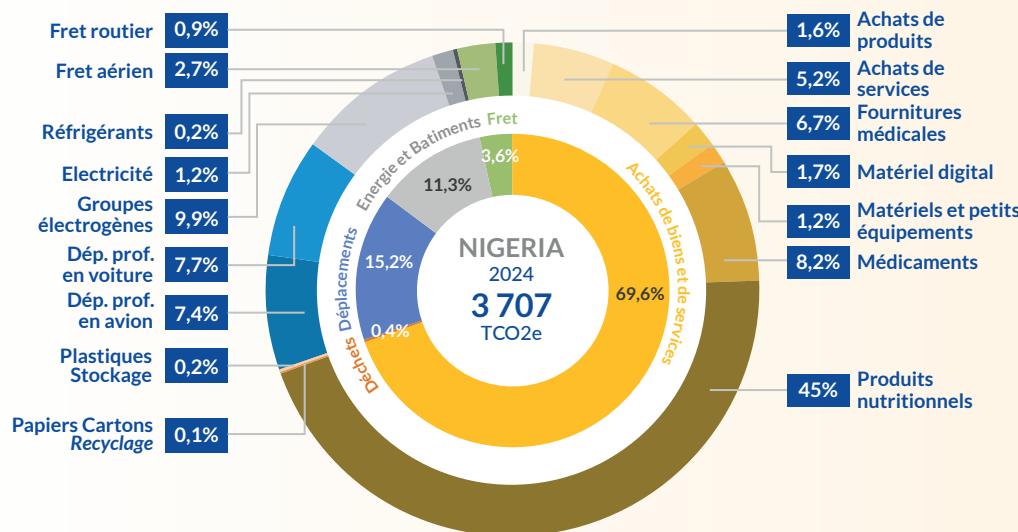


Nigeria

3 707 tCO2eq ; Budget global : 7 792 000 € ; ETP : 290,64

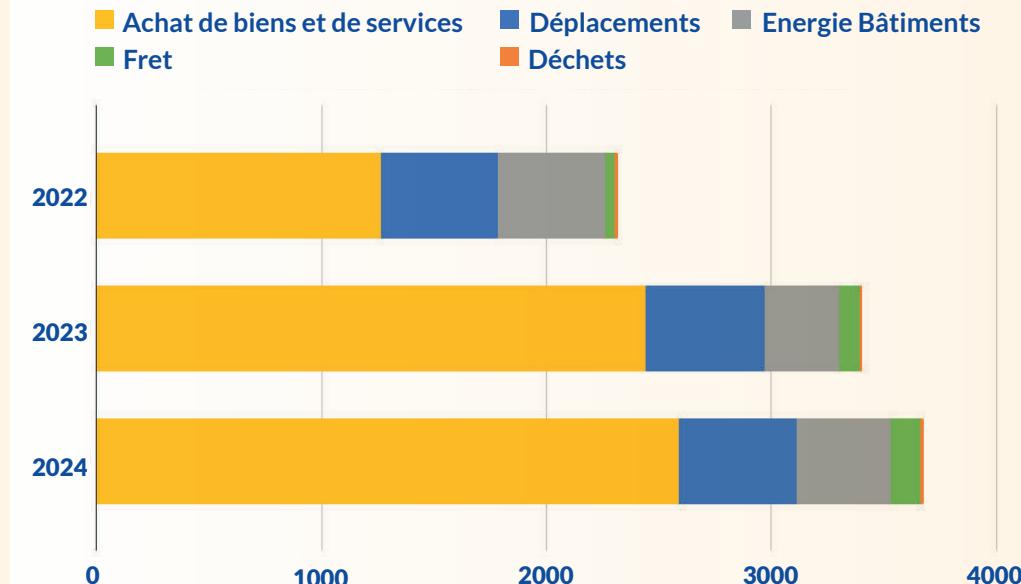


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone du Nigeria sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Niger

3 453 tCO2eq ; Budget global : 7 982 000 € ; ETP : 246,49

Au Niger, l'appui aux structures médicales se poursuit en 2024 avec le renforcement des services pédiatriques et l'appui à six centres de santé pour la prise en charge des maladies aiguës sévères. Cinq cliniques mobiles ont été déployées pour atteindre les zones isolées, avec un soutien psychosocial et une prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre. Les émissions de gaz à effet de serre du Niger ont diminué de 2 % par rapport à 2023, grâce à une meilleure planification logistique et à la rationalisation énergétique.



Achats de biens et de services ;

59,4% des émissions totales, soit 2 050 tCO2eq.

Les émissions augmentent cette année en raison d'une hausse de 16 % des achats de médicaments et d'un volume important de matériel, petits équipements et ATPE, liés à l'intensification des projets de nutrition. On note également une augmentation des dépenses en services, notamment en communication.



Fret ;

5,3% des émissions totales, soit 183 tCO2eq.

Le fret connaît une hausse, principalement due à l'augmentation du fret maritime et du poids des marchandises transportées. Cette évolution résulte d'une meilleure anticipation des commandes. Le fret aérien augmente également, dans une moindre proportion, en lien avec la croissance des achats.



Déplacements ;

20,4% des émissions totales, soit 703 tCO2eq.

Les déplacements enregistrent une évolution contrastée. Les vols long courriers diminuent, mais les trajets courts et moyens augmentent. Les déplacements par avion entre les zones d'intervention sont plus fréquents en raison de l'inaccessibilité routière de certains sites et de la distance entre la capitale et les projets. L'augmentation du leasing de véhicules et de la consommation de carburant reflète une mobilité accrue des équipes sur le terrain.



Energie et Bâtiments ;

14,4% des émissions totales, soit 497 tCO2eq.

Les émissions de cette catégorie sont en baisse, avec une réduction de 14 % de la consommation d'électricité et une utilisation moindre des groupes électrogènes. Ces résultats s'expliquent par une meilleure rationalisation énergétique et le déploiement progressif d'installations solaires dans plusieurs structures.



Déchets ;

0,6% des émissions totales, soit 20 tCO2eq.

La production de déchets diminue de 19%, tandis que le nombre de patients baisse de 16%. L'activité reste majoritairement ambulatoire avec des hospitalisations modérées, avec un ratio de 0,11 kg de déchets par patient.

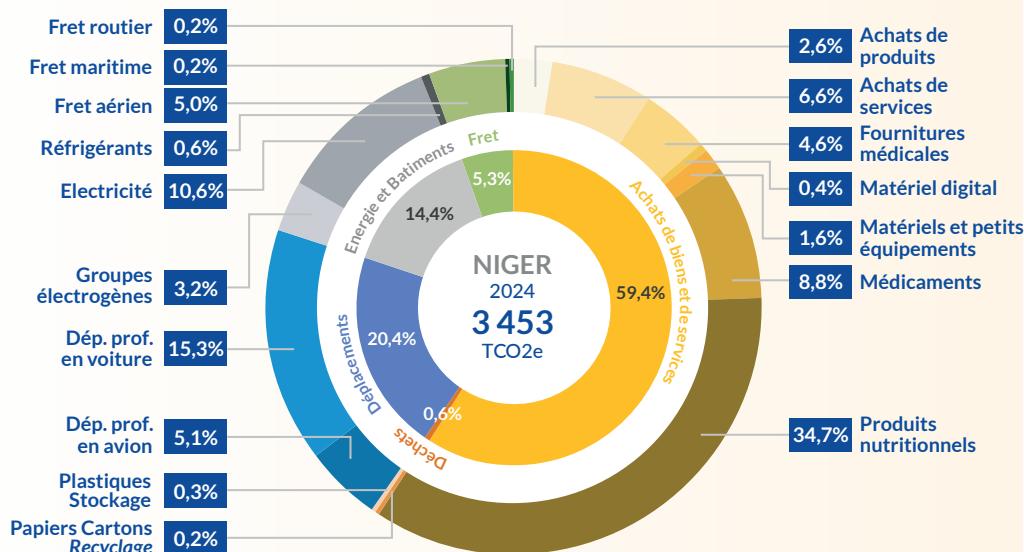


Niger

3 453 tCO2eq ; Budget global : 7 982 000 € ; ETP : 246,49

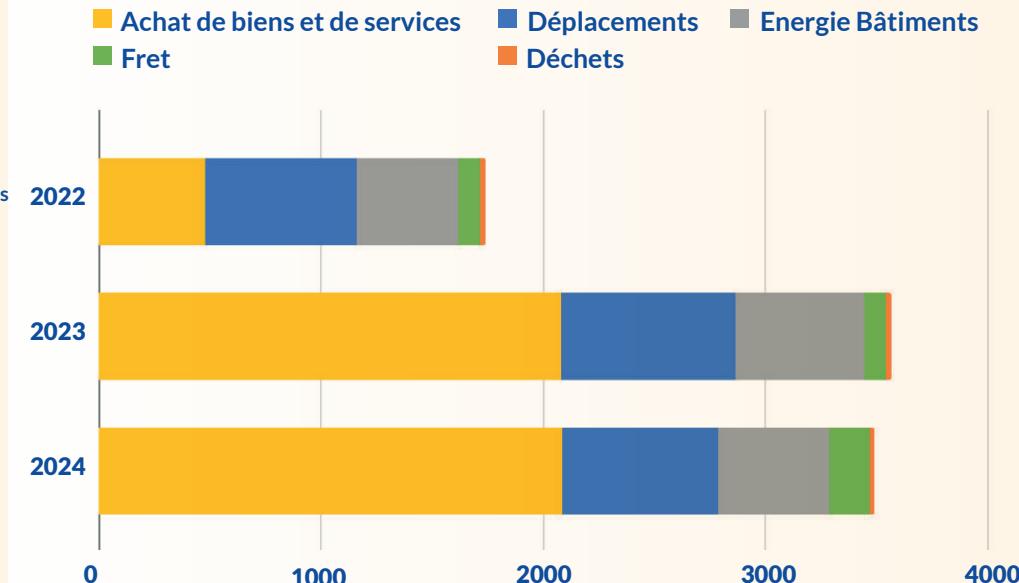


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone du Niger sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Tchad

2 553 tCO2eq ; Budget global: 8 444 000 € ; ETP : 244,93

Suite au conflit au Soudan, ALIMA et son partenaire local, Alerte Santé, ont apporté soins et soutien aux réfugiés soudanais, aux Tchadiens de retour et aux communautés locales, tout en développant un projet pilote environnemental d'hôpital résilient à Ngouri. En 2024, les émissions totales du Tchad ont diminué de 23% par rapport à 2023.



Achats de biens et de services ;

54,4% des émissions totales, soit 1 389 tCO2eq.

De manière générale, les émissions de cette catégorie ont baissé. On note une augmentation de 73% des émissions liées à l'achat de médicaments et de 115% pour les produits à usage unique. La mission a reçu des dons d'ATPE pour ses projets Nutrition ce qui a contribué à augmenté l'empreinte.



Fret ;

2,5% des émissions totales, soit 64 tCO2eq.

En 2024, le Tchad a eu recours au fret maritime. On observe une baisse très légère du fret aérien tandis que le fret routier augmente de 56% par rapport à 2023 avec l'ouverture de nouveaux projets à distance de la capitale.



Déplacements ;

26,8% des émissions totales, soit 683 tCO2eq.

Les déplacements par avion ont augmenté sur les trajets courts, avec les nouvelles zones de projet accessibles par avion uniquement. En revanche, les vols longs courriers et moyens courriers ont été réduits. Les déplacements par véhicules ont également augmenté.



Energie et Bâtiments ;

16,1% des émissions totales, soit 411 tCO2eq.

La consommation d'électricité a augmenté de 68%, la mission a accueilli de nouvelles équipes pour le Soudan et ouvert de nouvelles bases. Les enjeux liés à l'indisponibilité du réseau local impliquent toujours le recours aux groupes électrogènes, néanmoins moindre cette année avec les installations solaires. On note aussi une augmentation des émissions liées aux réfrigérants avec les nouvelles bases.



Déchets ;

0,2% des émissions totales, soit 6 tCO2eq.

La quantité de déchets baisse de 36% et les patients de 31%. Les consultations et hospitalisations diminuent de manière proportionnelle, avec un ratio faible de 0,06 kg de déchets par patient.

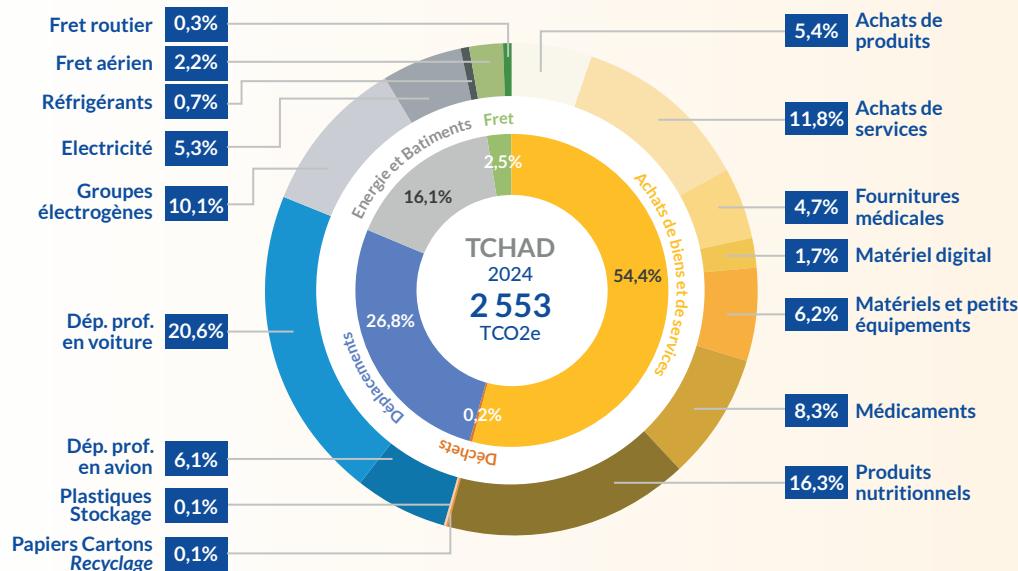


Tchad

2 553 tCO2eq ; Budget global: 8 444 000 € ; ETP : 244,93

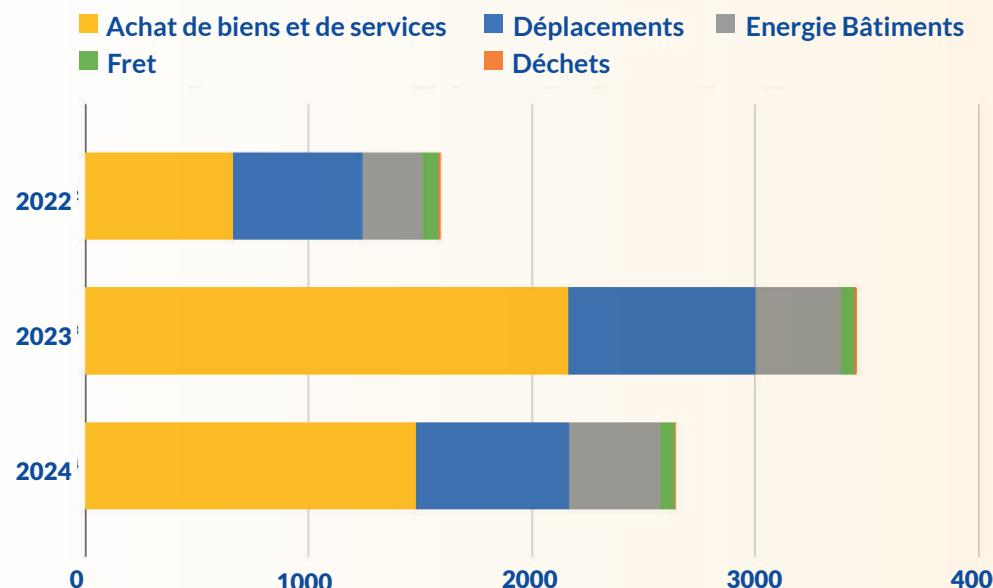


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone du Tchad sur les trois dernières années (tCO2Eq)





République Démocratique du Congo

1 993 tCO2eq ; Budget global : 7 307 000 € ; ETP : 110,8

En 2024, tout en poursuivant ses activités régulières, ALIMA a ouvert un Centre de Traitement Mpoxy à Kamituga, renforçant la surveillance épidémiologique, formant le personnel local et assurant les soins d'urgence, y compris pour les victimes de violences basées sur le genre. Le pays entame aussi un projet de revalorisation des sachets d'ATPE. On observe une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 35% par rapport à l'année 2023.



Déplacements :
24,9% des émissions totales, soit 496 tCO2eq.

La RDC a enregistré une baisse des déplacements professionnels en avion (en nombre de kms parcourus), principalement sur les vols courts. La fermeture de certaines zones de projets et la limitation des déplacements par avion ont participé à cette baisse.



Achats de biens et de services :
53,8% des émissions totales, soit 1 073 tCO2eq.

De manière générale, les achats de biens et de services ont baissé. Les achats élevés d'intrants nutritionnels en 2023 ont permis de réduire ceux de 2024. On note une augmentation des émissions liées aux fournitures médicales et matériels/équipements médicaux avec l'intervention Mpoxy.



Energie et Bâtiments :
3,4% des émissions totales, soit 67 tCO2eq.

Les émissions liées aux gaz réfrigérants ont baissé avec la fermeture de certaines bases de projets, en revanche la consommation d'électricité a augmenté de 26%. On note une baisse de l'utilisation des groupes électrogènes par rapport à l'année passée qui avait été témoin de nombreux délestages.



Fret :
17% des émissions totales, soit 339 tCO2eq.

Corrélates à la réduction des achats de produits, les émissions du fret ont baissé drastiquement. En 2024, la RDC a poursuivi ses engagements environnementaux avec le recours au fret maritime, ce qui a participé fortement à la réduction des émissions du fret.



Déchets :
0,9% des émissions totales, soit 18 tCO2eq.

La production de déchets a diminué de 29 %, tandis que le nombre de patients a légèrement baissé de 5 %. L'activité reste majoritairement ambulatoire, avec une faible proportion d'hospitalisations, ce qui explique le ratio modéré de 0,07 kg de déchets par patient. Néanmoins, les efforts de réduction des déchets se poursuivent en particulier avec l'achat de fournitures médicales à usage unique, lié aux réponses épidémiques.

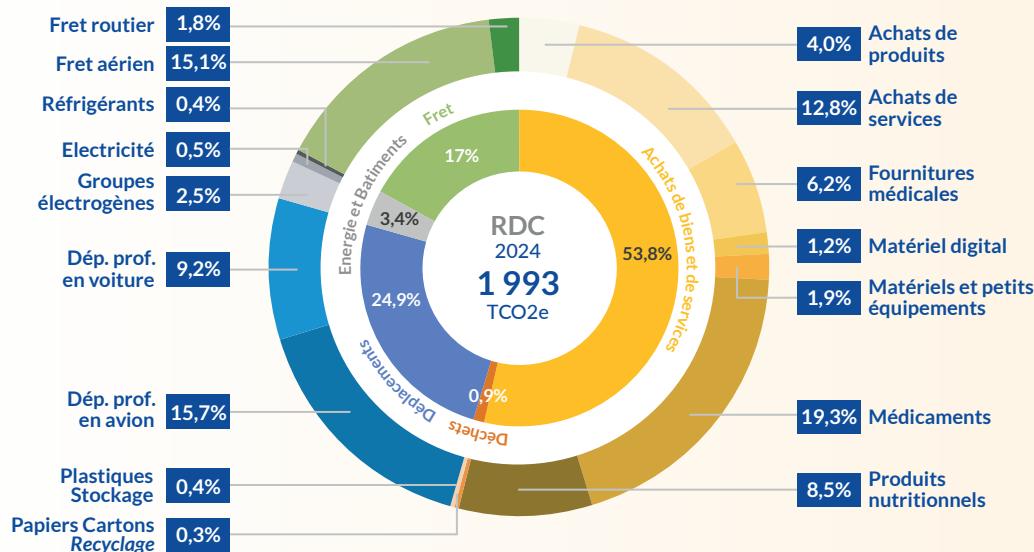


République Démocratique du Congo

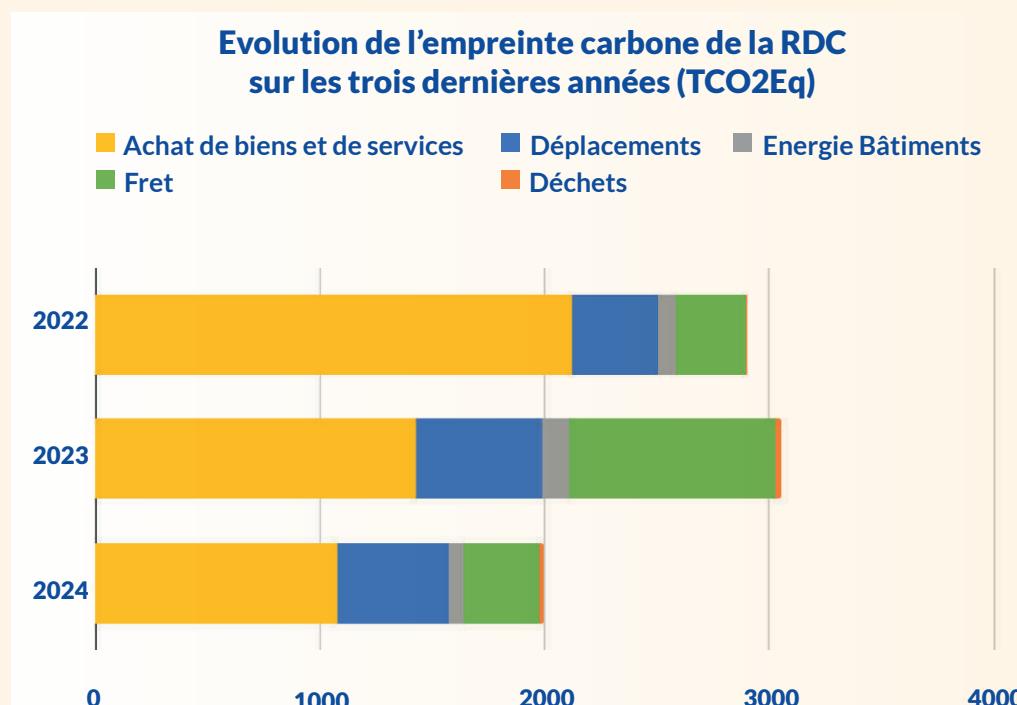
1 993 tCO2eq ; Budget global : 7 307 000 € ; ETP : 110,8



Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte





République Centrafricaine

1 540 tCO2eq ; Budget global : 8 763 000 € ; ETP : 204,21

En RCA, ALIMA forme le personnel de santé local à l'utilisation d'une application mobile pour le suivi des grossesses à risque, collabore avec sept structures de santé locales pour orienter les femmes vers les soins appropriés, et renforce les formations sanitaires afin d'assurer des consultations, vaccinations et prises en charge nutritionnelles pour les femmes et les enfants, incluant la santé sexuelle et reproductive. En 2024, les émissions totales de la RCA ont augmenté de 19% par rapport à 2023.



Achats de biens et de services ; 55,3% des émissions totales, soit 852 tCO2eq.

Les émissions ont légèrement augmenté pour les commandes de médicaments (+6%) et les produits MUAC, tandis que les services (maintenance, comptabilité...), les produits chimiques, la réhabilitation (+32%) et les produits d'hygiène ont fortement contribué à l'empreinte carbone.



Fret ; 13,8% des émissions totales, soit 212 tCO2eq.

En 2024, le fret aérien est en forte augmentation directement lié à l'achat accru de produits. En revanche, aucune commande maritime n'a été passée cette année.



Déplacements ; 19,1% des émissions totales, soit 294 tCO2eq.

Les émissions liées aux véhicules ont diminué de 60% en raison de moindres mouvements liés à la fermeture de bases, cependant la mission a eu recours à des véhicules de location pour lesquels l'essence n'est pas comptabilisée directement dans la catégorie des déplacements. En outre, les déplacements aériens ont augmenté, ceci peut être dû à la provenance du personnel expatrié si ce dernier provient de pays distants de la RCA. Enfin, les vols UNHAS sont souvent utilisés en raison des conditions d'accessibilité difficiles (sécurité, conditions climatiques et état des routes).



Energie et Bâtiments ; 9,5% des émissions totales, soit 147 tCO2eq.

La fermeture de bases en 2024 a réduit la consommation d'électricité de 40%, ainsi que l'usage des réfrigérants et des groupes électrogènes (-22%). L'utilisation de kits solaires a également contribué à cette réduction.



Déchets ; 2,3% des émissions totales, soit 35 tCO2eq.

La production de déchets augmente fortement (+261 %), parallèlement à une hausse considérable du nombre de patients (+445 %). Ces augmentations conséquentes sont à nuancer, en effet en 2023, le nombre de patients avaient été sous-estimé. Néanmoins, malgré la fermeture de certains projets, on observe une augmentation des patients. Le ratio déchets par patient reste modéré à 0,11 kg/patient malgré l'intensification des activités de soins sur le terrain.

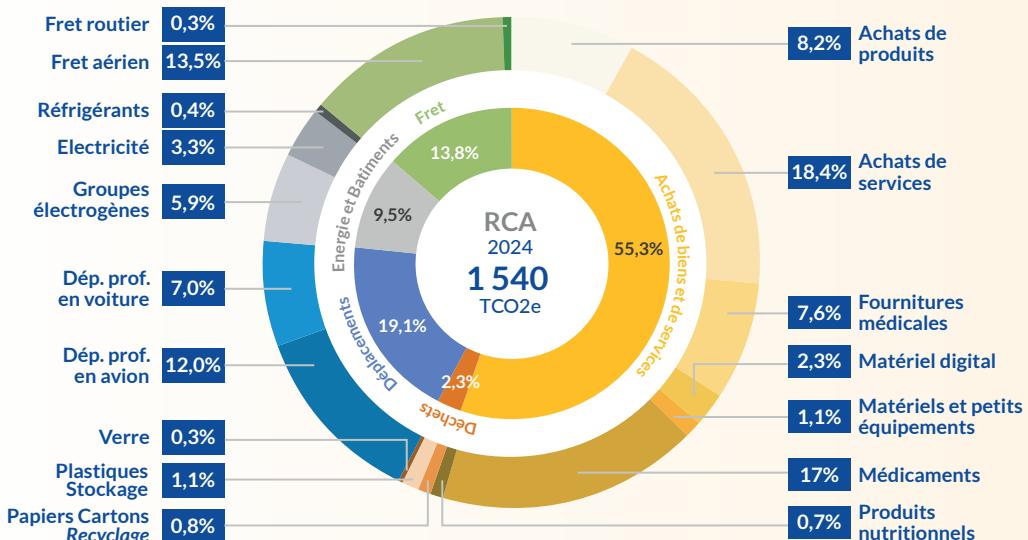


République Centrafricaine

1 540 tCO2eq ; Budget global : 8 763 000 € ; ETP : 204,21

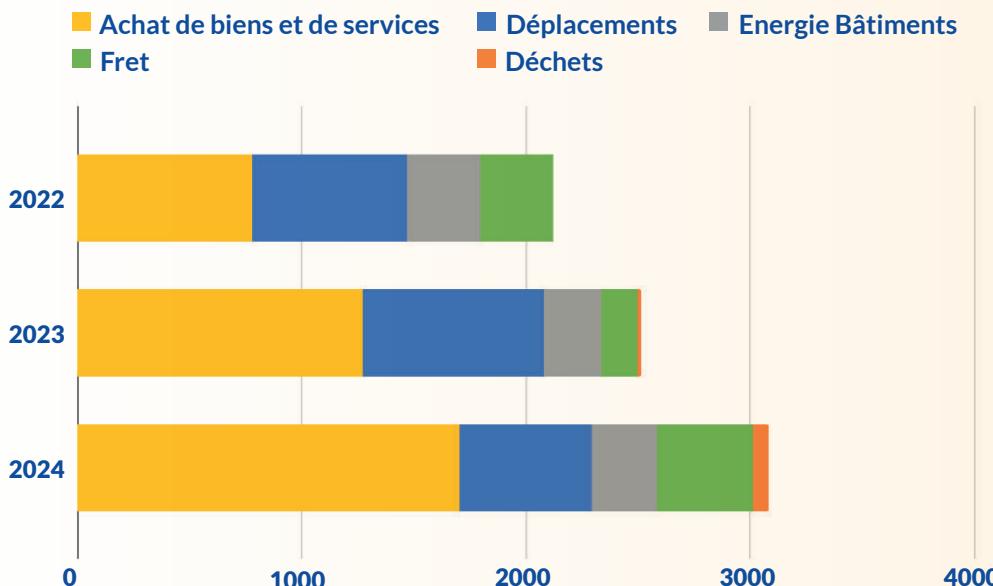


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone de la RCA sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Burkina Faso

1 515 tCO2eq ; Budget global : 6 849 000 € ; ETP : 245,76

En 2024, ALIMA a appuyé la réouverture de centres de santé, déployé des postes de santé avancés dans les zones difficiles d'accès, formé et accompagné le personnel de santé communautaire et les accoucheuses villageoises, soutenu les campagnes de vaccination, renforcé l'équipement médical et assuré la prise en charge chirurgicale et médico-psychosociale des blessés. En parallèle, la mission Burkina Faso a finalisé son projet de revalorisation des sachets ATPE. Les émissions totales du Burkina Faso ont augmenté de 19% par rapport à 2023.



Déplacements :

17,7% des émissions totales, soit 267 tCO2eq.

La consommation de carburant des véhicules a diminué en raison de la réduction des déplacements du personnel et de l'accès limité aux zones. Mais cette baisse reste à nuancer, en effet les véhicules en leasing ne sont pas inclus dans cette catégorie mais doivent être pris en compte. Les vols courts et long-courriers ont diminué, tandis que les déplacements régionaux ont augmenté, souvent lié à la provenance du personnel expatrié.



Energie et Bâtiments :

14,4% des émissions totales, soit 218 tCO2eq.

La consommation d'électricité a diminué de 29%, avec un usage moindre de la climatisation grâce à l'installation de kits solaires dans de nombreuses bases de projets.



Déchets :

1% des émissions totales, soit 16 tCO2eq.

La production de déchets connaît une légère hausse, de 8 %, alors que le nombre de patients diminue de 15 %. Cette augmentation modérée des déchets s'explique par le maintien d'une activité hospitalière stable, tandis que les consultations ambulatoires enregistrent un recul. Le ratio déchets par patient reste stable à 0,08 kg, reflétant une concentration des opérations sur les soins hospitaliers.



Achats de biens et de services :

62% des émissions totales, soit 939 tCO2eq.

Les émissions ont augmenté principalement en raison de la hausse des achats de médicaments (+62%), des produits à usage unique, des travaux de réhabilitation et maintenance, ainsi que des équipements numériques. Ceci est corrélé à la croissance des activités médicales et logistiques de la mission.



Fret :

5% des émissions totales, soit 75 tCO2eq.

Le fret a augmenté en lien avec les volumes accrus de médicaments et de matériels. Il n'y pas eu recours au fret maritime cette année.

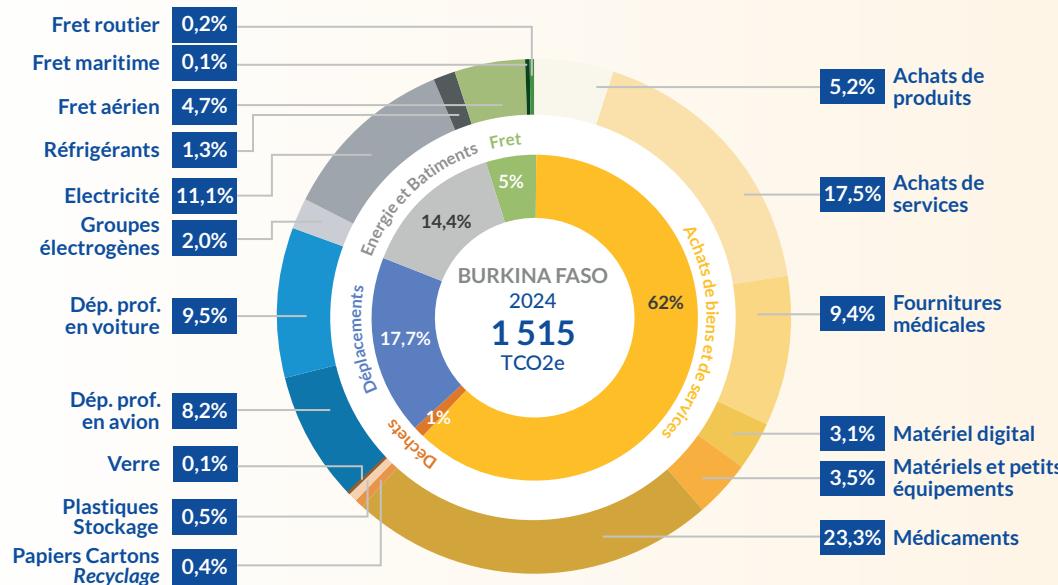


Burkina Faso

1 515 tCO2eq ; Budget global : 6 849 000 € ; ETP : 245,76

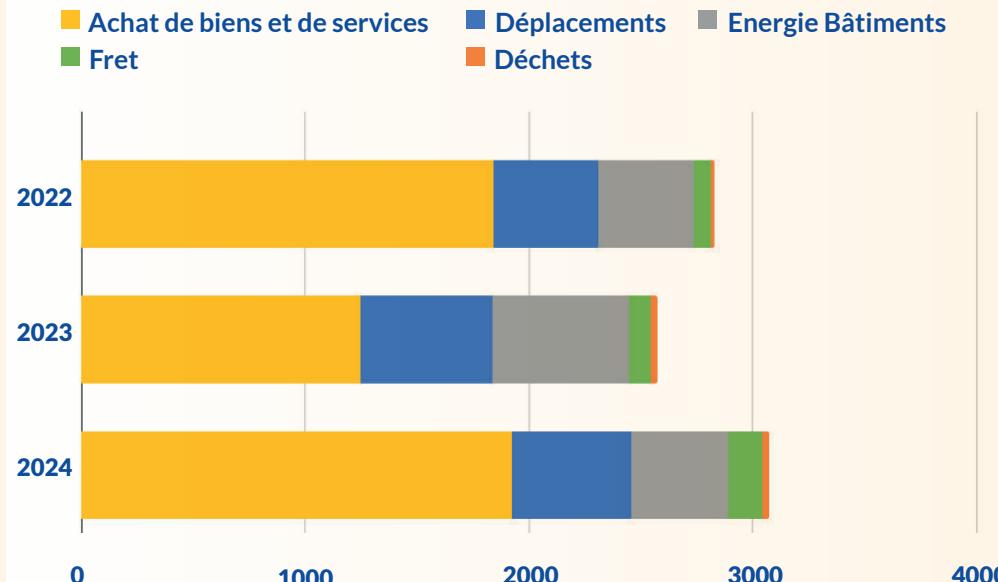


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone du Burkina Faso sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Cameroun

1 344 tCO2eq ; Budget global : 6 002 000 € ; ETP : 144,42



En 2024, les équipes ont poursuivi le déploiement des activités pour assurer des soins de santé primaires et secondaires à destination des femmes et des enfants et renforcer la prise en charge des violences sexuelles. Les émissions du Cameroun ont diminué de 2 % par rapport à 2023, portées par une baisse des achats matériels et une meilleure maîtrise énergétique.



Achats de biens et de services ; 56,7% des émissions totales, soit 763 tCO2eq.

Les émissions liées aux achats diminuent globalement, en raison d'une baisse des acquisitions de produits matériels, conséquence d'une réduction des opérations sur le terrain. En revanche, les dépenses en services et en formations sont en hausse, tout comme celles liées à la communication.



Fret ; 7% des émissions totales, soit 93 tCO2eq.

Le fret aérien est en baisse, en cohérence avec la diminution des achats de produits. Aucun fret maritime n'a été enregistré.



Déplacements ; 23,7% des émissions totales, soit 319 tCO2eq.

Les émissions liées aux déplacements augmentent légèrement. Cette hausse est principalement due à la multiplication des trajets courts entre zones d'intervention. En parallèle, la baisse des vols long courriers témoigne d'une rationalisation des missions internationales pouvant être induite par la provenance régionale du personnel recruté. On observe également une forte augmentation des trajets en véhicules, liée à l'éloignement de certaines zones de projet et à la croissance du recours au leasing de véhicules.



Energie et Bâtiments ; 11,2% des émissions totales, soit 150 tCO2eq.

La consommation de carburant des groupes électrogènes diminue de 15 %, conjuguée à une baisse de la consommation d'électricité. Ces données restent toutefois approximatives en raison de l'absence de certaines informations, ce qui laisse supposer un niveau réel légèrement supérieur. Les fermetures de zones de projet et une utilisation plus raisonnée de l'énergie contribuent à cette réduction. Par ailleurs, l'achat de panneaux solaires est en hausse, traduisant un effort vers une meilleure autonomie énergétique.



Déchets ; 1,4% des émissions totales, soit 19 tCO2eq.

La production de déchets reste stable avec 1 % de réduction, tandis que le nombre de patients connaît aussi une légère baisse de 3 %. L'activité hospitalière et les consultations curatives se maintiennent à un niveau équilibré, ce qui se traduit par un ratio déchets par patient stable de 0,13 kg. Ces résultats reflètent une continuité dans les opérations.

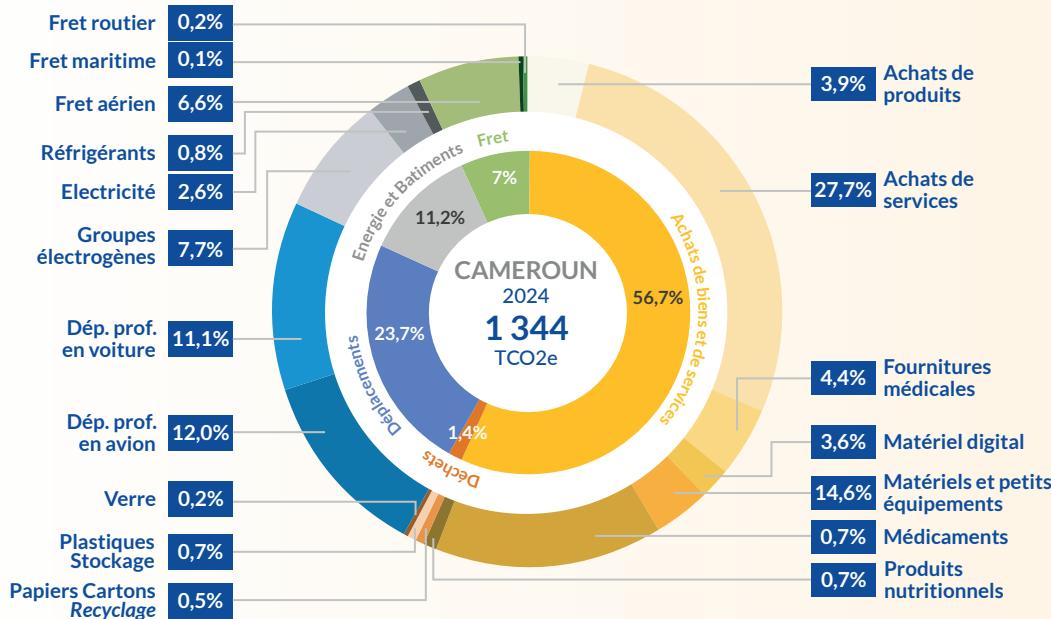


Cameroun

1 344 tCO2eq ; Budget global : 6 002 000 € ; ETP : 144,42

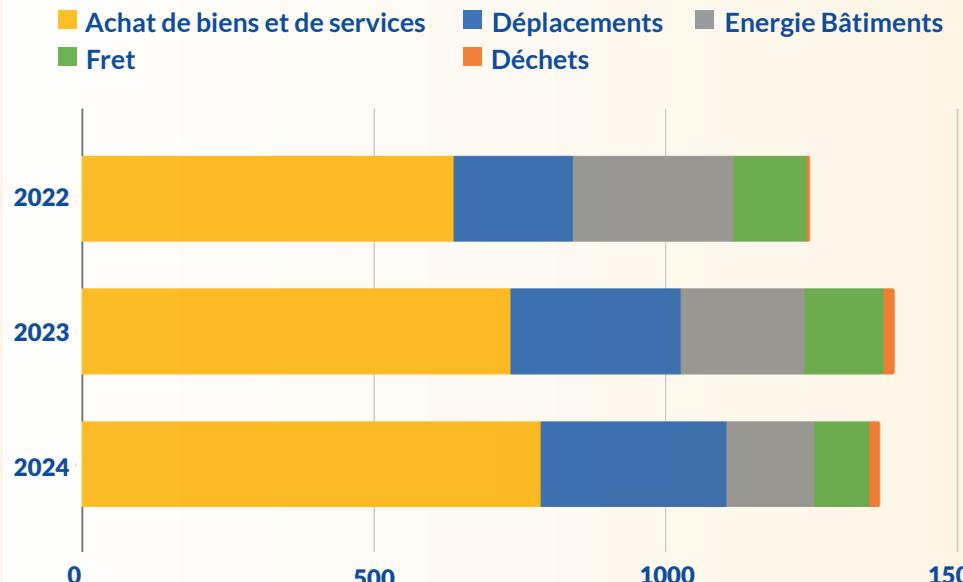


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone du Cameroun sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Sénégal

910 tCO2eq ; Budget global : 10 892 000 € ; ETP : 97,51

En 2024, les émissions totales du Sénégal ont diminué de 25% par rapport à l'année précédente, principalement grâce à la baisse des vols long-courriers. Le Sénégal accueille le bureau opérationnel d'ALIMA, avec une centaine de personnels expatriés et nationaux, et sert de base aux référents techniques pour de nombreuses missions terrain depuis Dakar. La majorité des activités concernent des formations du personnel, progressivement transférées à distance, tandis que les achats se limitent essentiellement au matériel et équipements de bureau, sans opérations humanitaires directes sur place.



Déplacements :

53,3% des émissions totales, soit 485 tCO2eq.

L'organisation ne dispose pas de véhicules, donc il n'y a pas de consommation de carburant. Les émissions liées aux déplacements aériens ont diminué grâce à la réduction des courts trajets et la stabilité des trajets moyens, ainsi qu'à une baisse des vols long-courriers. Pour les déplacements Domicile-Travail, les déplacements à pied et en bus ont augmenté, tandis que l'usage de la moto et de la voiture a diminué.



Achats de biens et de services :

43,3% des émissions totales, soit 394 tCO2eq.

Les émissions sont principalement liées aux services postaux, à la maintenance et l'entretien, la communication et la visibilité, ainsi que le renouvellement du parc informatique.



Energie et Bâtiments :

3,4% des émissions totales, soit 30 tCO2eq.

La consommation d'électricité a diminué de 15% au siège, on observe une diminution du nombre de personnel ce qui contribue directement ainsi qu'une consommation plus raisonnée grâce à des sessions de sensibilisation.



Déchets :

0,1% des émissions totales, soit 0,8 tCO2eq.

La consommation des déchets à Dakar est mesurée mensuellement avec un organisme. Un système de tri et de collecte est mis en place. Les déchets au siège sont principalement des déchets organiques, papiers/ cartons, plastiques et aluminium.



Fret :

0% des émissions totales, soit 0 tCO2eq.

Aucun fret n'est à comptabiliser pour le Sénégal.

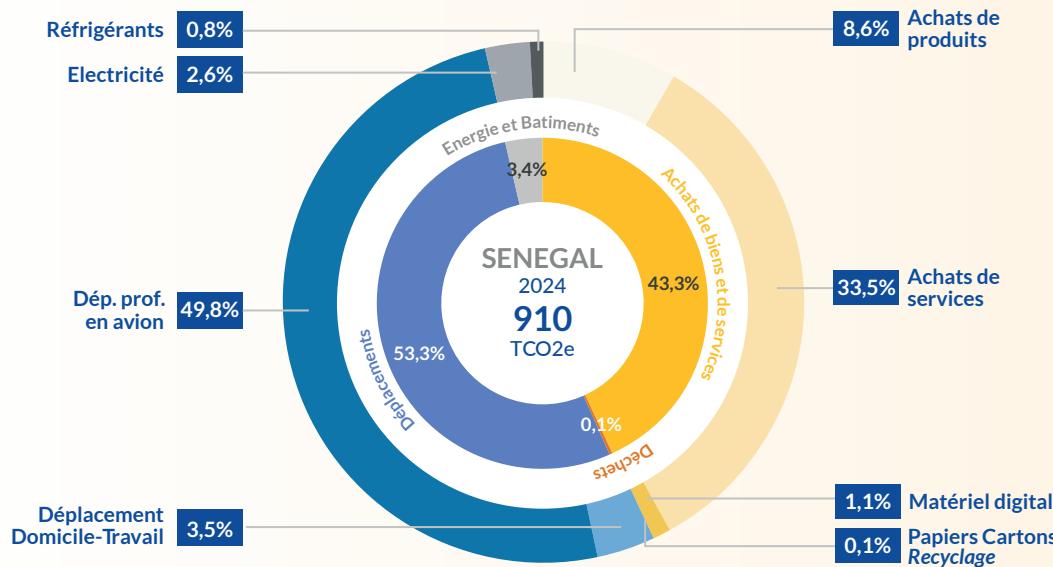


Sénégal

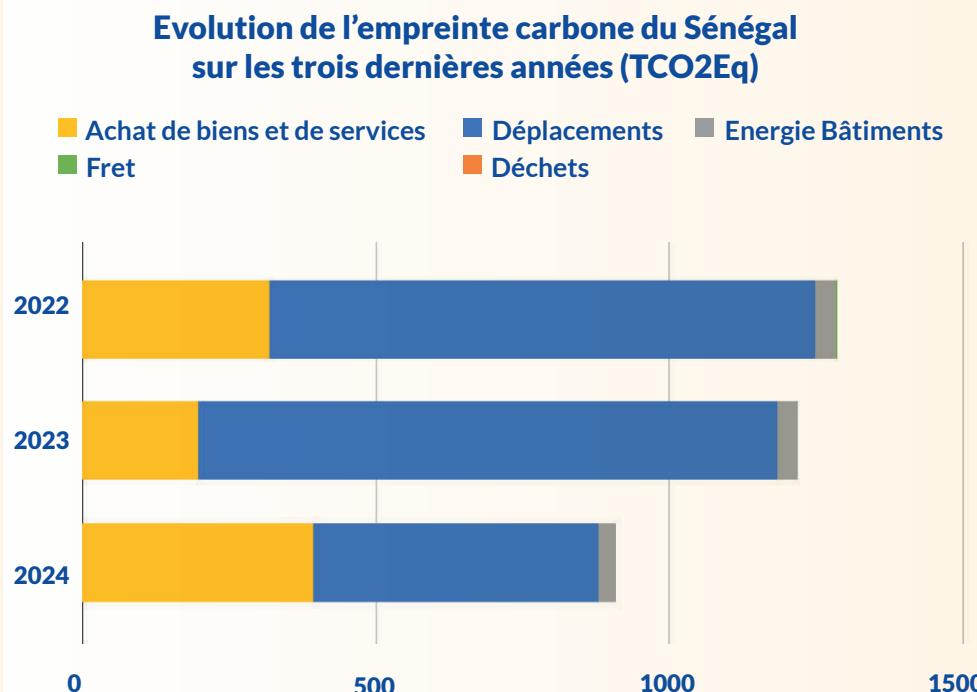
910 tCO2eq ; Budget global : 10 892 000 € ; ETP : 97,51

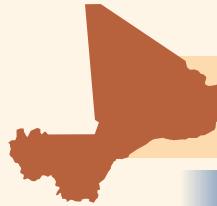


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte





Mali

812 tCO2eq ; Budget global : 3 796 000 € ; ETP : 128,27

En 2024, ALIMA a renforcé les soins de santé infantile et la prise en charge de la malnutrition grâce à la formation des agents communautaires, le soutien aux centres de santé et aux unités de nutrition intensive, ainsi qu'au déploiement de cliniques mobiles pour atteindre les populations déplacées et isolées. L'organisation a également appuyé les hôpitaux pour les soins pédiatriques, obstétricaux et chirurgicaux spécialisés. Les émissions totales au Mali ont diminué de 37% par rapport à 2023.



Déplacements :

19,5% des émissions totales, soit 159 tCO2eq.

Les émissions liées aux déplacements ont globalement diminué avec une forte baisse des trajets aériens courts et long courriers et une réduction des mouvements en véhicules, liée à la réduction du personnel et des projets.



Energie et Bâtiments :

35,6% des émissions totales, soit 289 tCO2eq.

La consommation d'électricité a baissé de 27%, mais l'utilisation des groupes électrogènes a augmenté pour compenser les délestages fréquents et les problèmes réguliers affectant le réseau local.



Déchets :

0,4% des émissions totales, soit 3 tCO2eq.

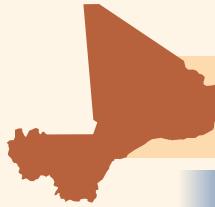
La quantité de déchets diminuent de 40% et les patients de 56 %. La baisse touche surtout les consultations curatives, avec peu d'hospitalisations, ce qui explique un ratio de 0,08 kg de déchets par patient. Les émissions des déchets sont globalement réduites, liées au ralentissement des activités opérationnelles.



Fret :

7,5% des émissions totales, soit 61 tCO2eq.

Les émissions de fret ont été réduites de moitié par rapport à 2023 en raison de la réduction des achats de produits. Les équipes ont eu recours au fret maritime.

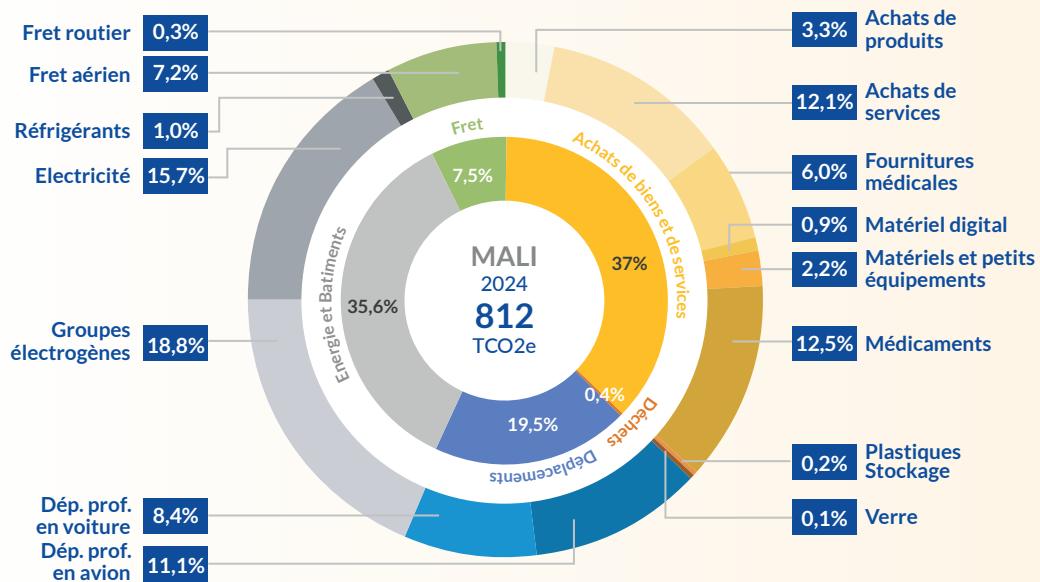


Mali

812 tCO2eq ; Budget global : 3 796 000 € ; ETP : 128,27

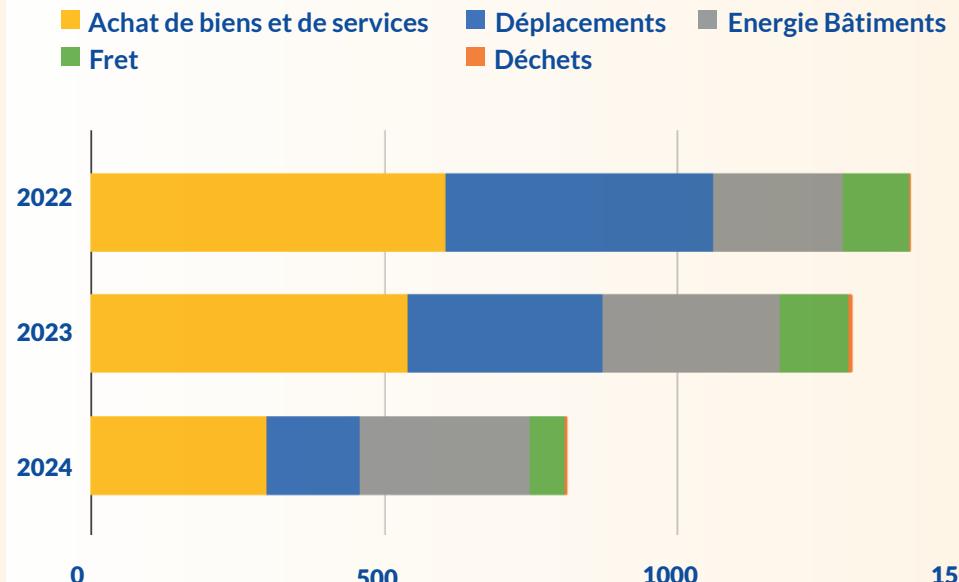


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone du Mali sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Soudan

473 tCO2eq ; Budget global : 2 182 000 € ; ETP : 22,62

ALIMA fournit des soins de santé et nutritionnels aux populations déplacées et communautés hôtes dans le Kordofan du Sud et le Darfour du Nord, déploie des équipes mobiles dans les camps, appuie le personnel médical local, améliore l'eau et l'assainissement et prend en charge la malnutrition aiguë sévère. En 2024, les émissions totales du Soudan ont fortement augmenté par rapport à 2023, principalement en raison de la reprise des opérations après le coup d'État.



Déplacements :

13,6% des émissions totales, soit 64 tCO2eq.

Les émissions des véhicules ont fortement augmenté, pour la même raison liée à la suspension des activités en 2023. En avion, les trajets long et court courrier ont diminué, tandis que les déplacements régionaux se sont accrus, les équipes de coordination voyageant principalement depuis le Tchad.



Energie et Bâtiments :

11,8% des émissions totales, soit 56 tCO2eq.

La consommation d'électricité a baissé de 27%, mais l'utilisation des groupes électrogènes a augmenté pour compenser les délestages fréquents et les problèmes réguliers affectant le réseau local.



Déchets :

1% des émissions totales, soit 4 tCO2eq.

Les déchets diminuent légèrement de 6 % tandis que le nombre de patients augmente de 91%. L'activité hospitalière et curative s'intensifie, avec un ratio 0,16 kg de déchets par patient, indiquant une concentration sur des soins plus lourds malgré des volumes modestes de déchets. Cela est corrélé avec la reprise des activités opérationnelles dans les structures de santé.



Achats de biens et de services :

57,8% des émissions totales, soit 274 tCO2eq.

Les émissions ont fortement augmenté avec la reprise des opérations, une hausse significative des services et notamment de la visibilité sur la crise, ainsi que des achats IT pour équiper le personnel travaillant à distance depuis le Tchad.



Fret :

15,8% des émissions totales, soit 75 tCO2eq.

Le fret a fortement augmenté par rapport à 2023 qui a connu une suspension des opérations en raison du Coup d'Etat. L'augmentation des émissions de fret est corrélée à l'augmentation des achats de produits pour les opérations. Aucun fret maritime n'a été réalisé pour le Soudan.

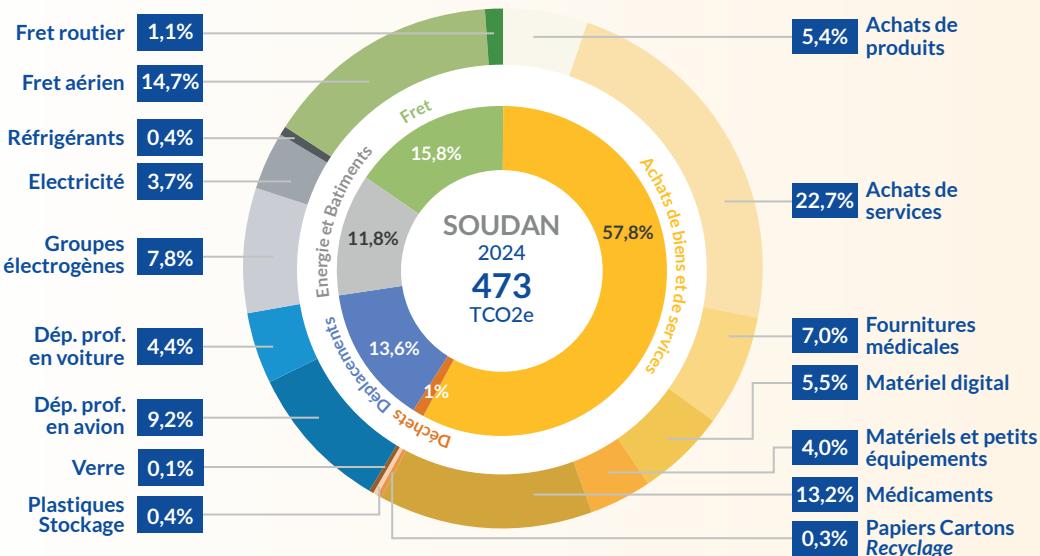


Soudan

473 tCO2eq ; Budget global : 2 182 000 € ; ETP : 22,62

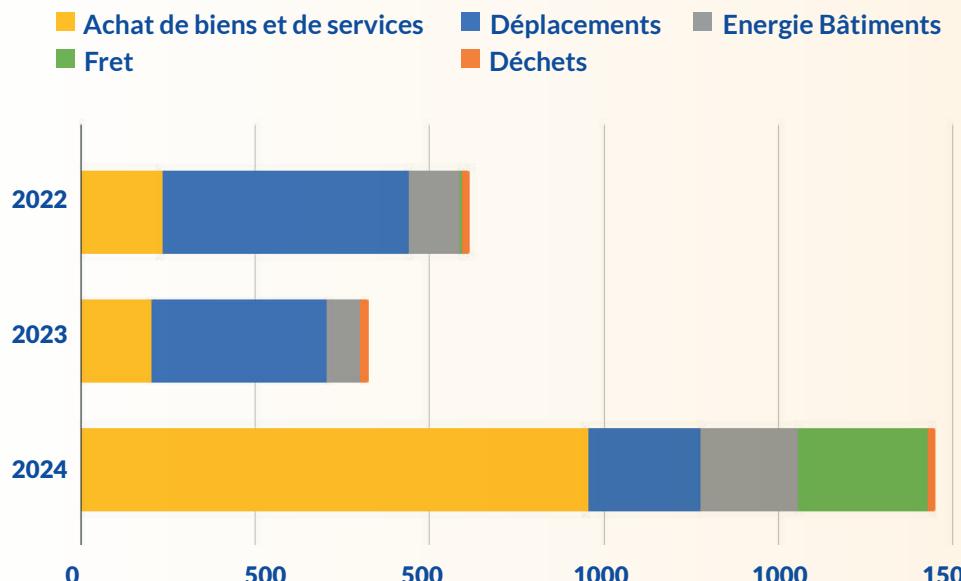


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone du Soudan sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Haïti

433 tCO2eq ; Budget global : 1 299 000€ ; ETP : 22,03

En 2024, ALIMA en Haïti a déployé plusieurs équipes mobiles dans les quartiers précaires de Port-au-Prince et Delmas pour assurer des soins d'urgence, pré et postnataux, maternels et psychosociaux. L'organisation a également rouvert la maternité de l'hôpital Isaïe Jeanty et formé des agents communautaires pour renforcer la réponse locale face aux déplacements massifs de population.



Déplacements :

32,6% des émissions totales, soit 141 tCO2eq.

Les émissions proviennent essentiellement des vols long courriers entre Dakar et Haïti, dont la multiplication des escales liée à l'absence de liaisons directes a accentué l'empreinte carbone des trajets aériens.



Achats de biens et de services ;

60,2% des émissions totales, soit 260 tCO2eq.

Les émissions proviennent principalement des équipements de bureaux et de maisons, de l'achat de panneaux solaires et des services liés à l'ouverture de la mission, notamment la visibilité et la logistique. Les achats concernent surtout des commandes locales plutôt que des importations internationales de médicaments.



Fret ;

0% des émissions totales, soit 0 tCO2eq.

Il n'y a pas de fret comptabilisé pour Haïti. En Haïti, la situation sécuritaire et le caractère insulaire rendent complexes les importations de produits. Ainsi, ALIMA a opté pour les achats locaux. Au vu de la superficie du pays, le fret aval représente très peu de gaz à effet de serre. Sa comptabilisation rentre donc dans l'incertitude.



Energie et Bâtiments ;

7,1% des émissions totales, soit 31 tCO2eq.

Les émissions proviennent principalement de la consommation d'électricité et de l'usage ponctuel de groupes électrogènes pour pallier les coupures fréquentes du réseau local.



Déchets ;

0,1% des émissions totales, soit 0,3 tCO2eq.

Les activités médicales ont démarré en 2024 avec 12 653 patients et 0,63 tonnes de déchets. Les soins sont principalement curatifs et ambulatoires, avec un ratio faible à 0,05 kg de déchets par patient, indiquant des opérations légères en raison du début de l'intervention.

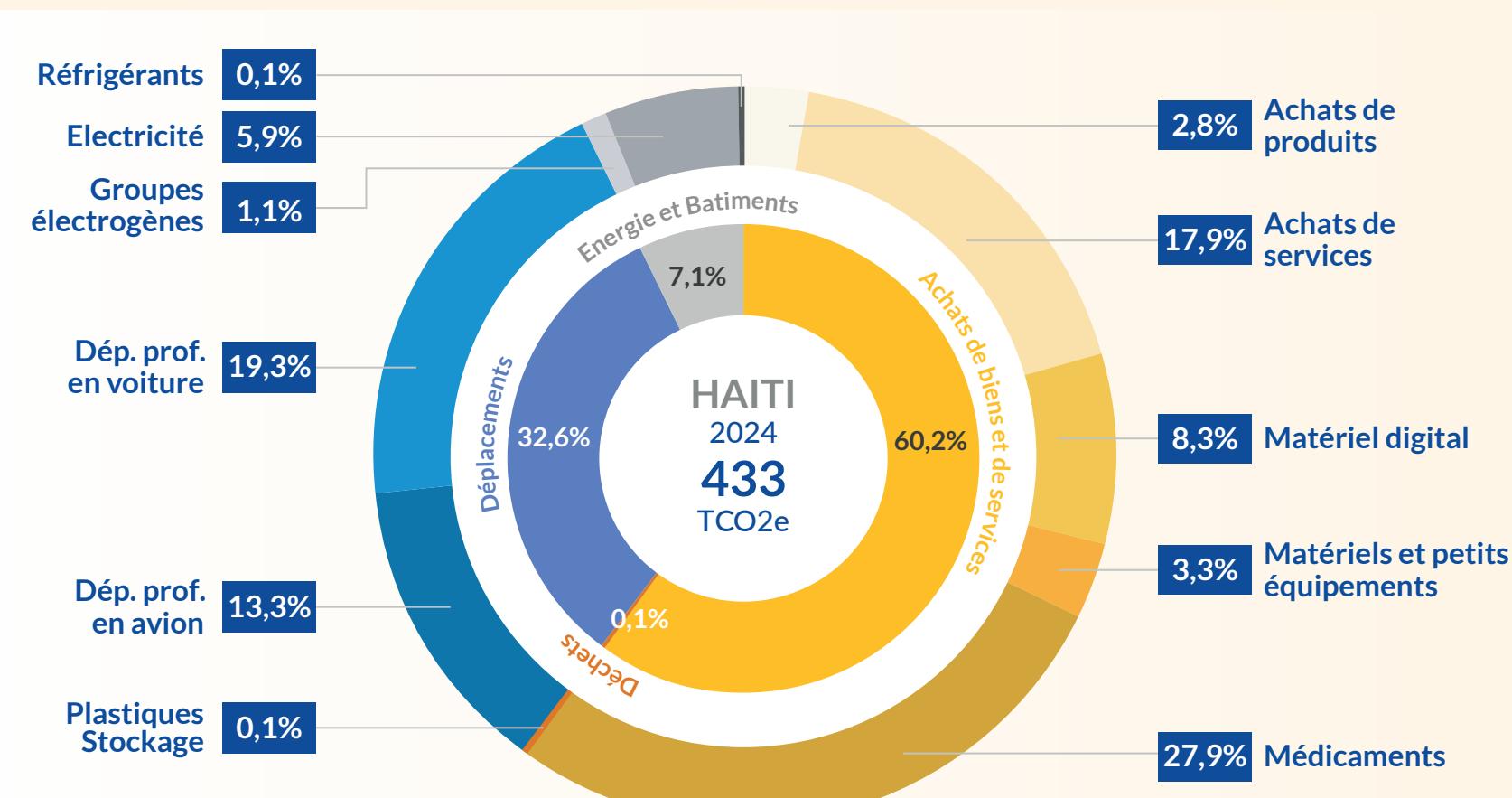


Haïti

433 tCO2eq ; Budget global : 1 299 000€ ; ETP : 22,03



Bilan Carbone 2024





Mauritanie

395 tCO2eq ; Budget global : 1 503 000 € ; ETP : 29,21

En 2024, ALIMA a déployé des cliniques mobiles offrant consultations curatives, dépistages nutritionnels et distribution de kits de santé, formé et mobilisé le personnel de santé communautaire pour identifier et référer les cas de malnutrition aiguë, mené des campagnes de sensibilisation sur la nutrition et l'hygiène, et distribué des suppléments et aliments thérapeutiques en collaboration avec les autorités sanitaires et acteurs communautaires. Avec le développement des activités, les émissions totales de la Mauritanie ont augmenté de 29% par rapport à 2023.



Déplacements :

40,5% des émissions totales, soit 160 tCO2eq.

La consommation de carburant des véhicules a augmenté de 10% en raison du développement de nouvelles activités. les distances des projets depuis la capitale sont assez importantes. On observe une forte augmentation des longs courriers pouvant être expliquée par la provenance des personnels expatriés et le manque de connexion directe avec d'autres pays.



Energie et Bâtiments :

15,5% des émissions totales, soit 61 tCO2eq.

La consommation d'électricité a augmenté de 15% en raison de l'intensification des activités. Il n'existe aucun groupe électrogène sur la mission, toutes les bases étant équipées de kits solaires.



Déchets :

0,4% des émissions totales, soit 1 tCO2eq.

La production de déchets diminue de 35 % alors que le nombre de patients connaît une forte augmentation de 85 %. Cette évolution reflète une progression de la prise en charge ambulatoire, tandis que les hospitalisations restent limitées avec un ratio déchets par patient à 0,10 kg.



Achats de biens et de services :

38,9% des émissions totales, soit 154 tCO2eq.

Les émissions ont augmenté avec la hausse des achats de médicaments, matériel et équipements, ainsi que des produits à usage unique et des formations, malgré une baisse des services.



Fret :

4,7% des émissions totales, soit 19 tCO2eq.

Le fret aérien a augmenté avec la hausse des achats de produits, mais aucune commande en maritime n'a été passée.

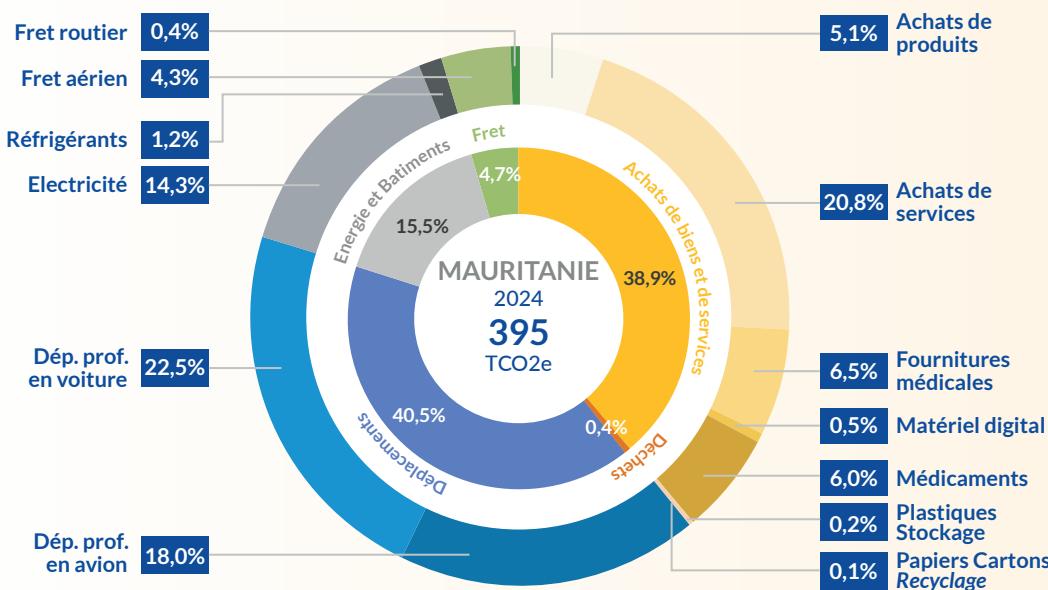


Mauritanie

395 tCO2eq ; Budget global : 1 503 000 € ; ETP : 29,21

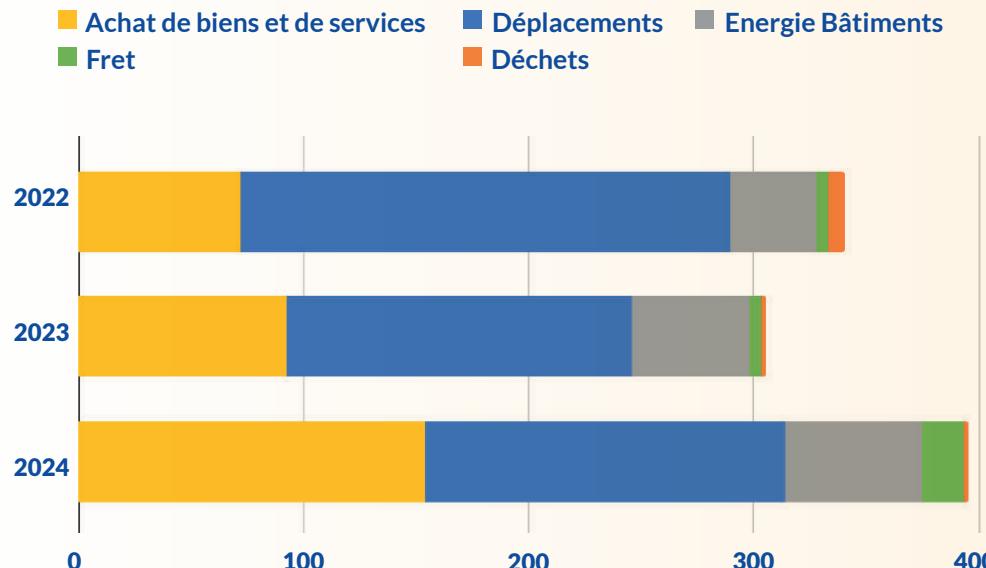


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone de la Mauritanie sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Ethiopie | Kenya

357 tCO2eq ; Budget global : 1 846 000€ ; ETP : 28,33

Fin 2023, ALIMA ouvre ses opérations en Ethiopie, avec l'appui à 24 centres de santé dans la région Somali. Les actions passent par la fourniture de matériels, produits et d'équipements médicaux aux partenaires appuyés, la formation du personnel ainsi qu'une présence à l'échelle communautaire pour assurer une continuité des soins. On observe une hausse de 305% des émissions de l'Éthiopie et du Kenya liée à l'ouverture des opérations en Ethiopie et donc à l'extension du périmètre opérationnel.



Déplacements :

14,8% des émissions totales, soit 54 tCO2eq.

Les trajets longs ont diminué par rapport à 2023 qui nécessitait le déplacement de personnel expatrié pour réaliser les missions exploratoires. Les opérations étant désormais établies, le personnel est majoritairement national. Il y a donc moins de déplacements en avion hors du pays.



Achats de biens et de services :

80,2% des émissions totales, soit 286 tCO2eq.

Les émissions sont principalement liées aux achats opérationnels, à la maintenance, aux formations et séminaires, à la communication, ainsi qu'à l'acquisition de véhicules, générateurs et équipements pour bureaux et bases vie, avec une réduction des services juridiques qui en 2023 avaient été nécessaires pour l'ouverture de la mission.



Energie et Bâtiments :

1,8% des émissions totales, soit 6 tCO2eq.

La consommation d'électricité est faible, basée sur l'activité d'un seul bureau opérationnel en Éthiopie.



Déchets :

0,3% des émissions totales, soit 1 tCO2eq.

En 2024, les activités d'ALIMA en Ethiopie ont débuté. Ainsi, on comptabilise 28 500 patients pris en charge. L'essentiel de l'activité concerne des soins curatifs ambulatoires ce qui se traduit par un ratio déchets par patient modéré de 0,07 kg.



Fret :

2,9% des émissions totales, soit 10 tCO2eq.

Les émissions proviennent du fret aérien lié à l'achat de produits pour les opérations humanitaires. Aucun fret maritime n'est comptabilisé.

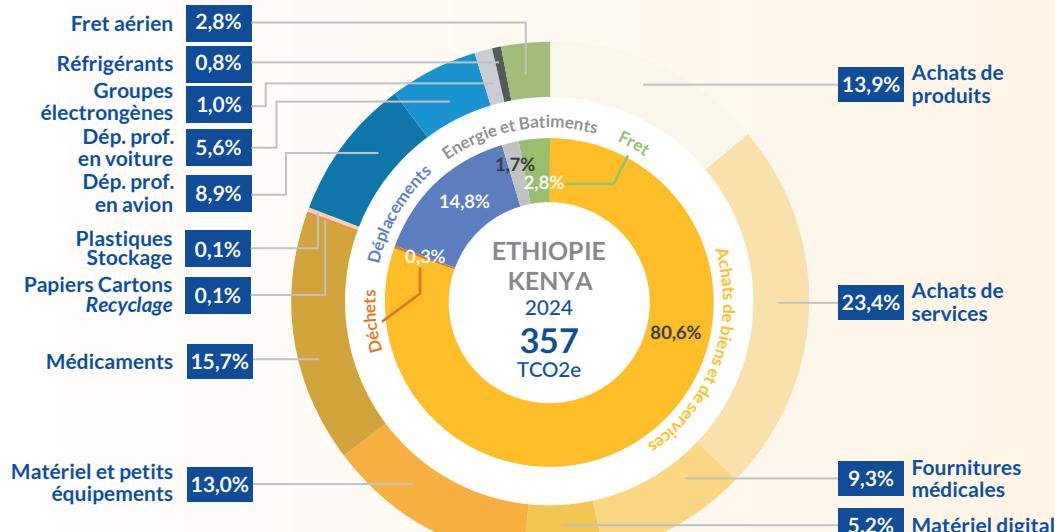


Ethiopie | Kenya

357 tCO2eq ; Budget global : 1 846 000€ ; ETP : 28,33

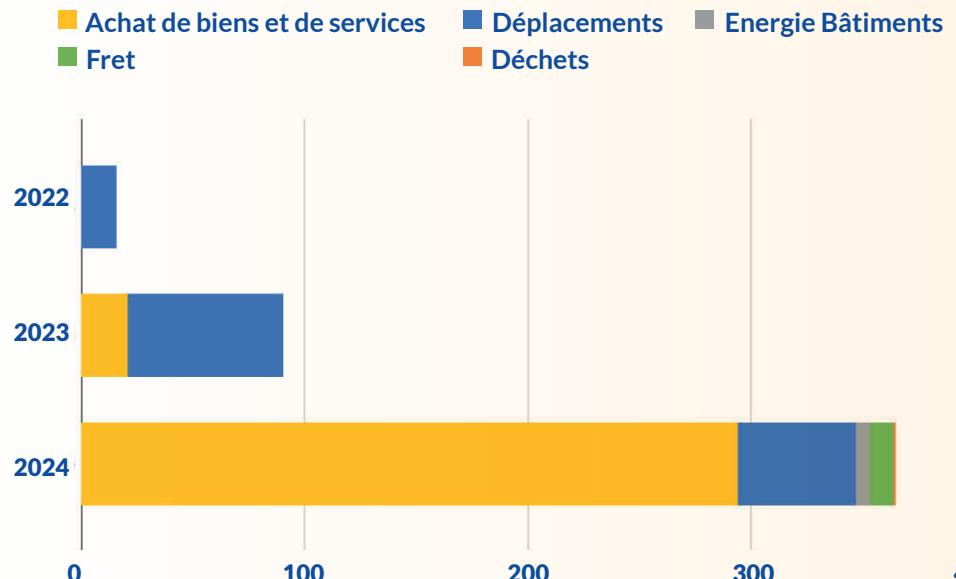


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone de l'Ethiopie/Kenya sur les trois dernières années (tCO2Eq)





France

341 tCO2eq ; Budget global : 120 000 € ; ETP : 21

En 2024, les émissions du siège en Français ont diminué de 15 %, grâce à la réduction des achats, des vols et à la mutualisation énergétique dans le nouvel immeuble. Le bureau est principalement administratif et de représentation, avec quelques visites à Dakar, tandis que le reste du personnel, notamment les équipes de recherche, est basé dans d'autres villes sans opérations directes depuis Paris.



Achats de biens et de services ;
74,2% des émissions totales, soit 253 tCO2eq.

En 2024, on observe une baisse des achats importante. En revanche, les achats de services ont augmenté, en particulier les services postaux et les frais relatifs à la communication et la visibilité. Ceci s'explique par des activités de communication plus importantes pour développer des sources de financements complémentaires.



Fret ;
0% des émissions totales, soit 0 tCO2eq.

Il n'y a pas de fret comptabilisé pour la France.



Déplacements ;
25% des émissions totales, soit 85 tCO2eq.

La part des émissions liés aux déplacements professionnels a diminué, en effet les vols ont considérablement baissé. Ceci peut être expliqué par des missions sur le terrain moins fréquentes de la part du siège. Les trajets Domicile-Travail ont également diminué en intensité, avec une augmentation de l'usage du bus et une baisse des trajets à pied ou en métro, pouvant être lié simplement aux changements de personnel et de la localisation de leur lieu de vie.



Energie et Bâtiments ;
0,8% des émissions totales, soit 3 tCO2eq.

En 2024, les équipes du siège de Paris ont déménagé dans un immeuble partagé, ainsi la consommation d'électricité, de chauffage et l'usage de climatiseurs est partagée avec d'autres organismes. Les estimations ont été faites sur base du nombre de personnel ALIMA dans l'immeuble. On note tout de même une croissance de la consommation d'électricité liée à l'augmentation du personnel.



Déchets ;
0% des émissions totales, soit 0 tCO2eq.

L'émission de déchets du siège de Paris n'a pas été prise en compte, elle représente cependant une infime partie des émissions de GES globales.

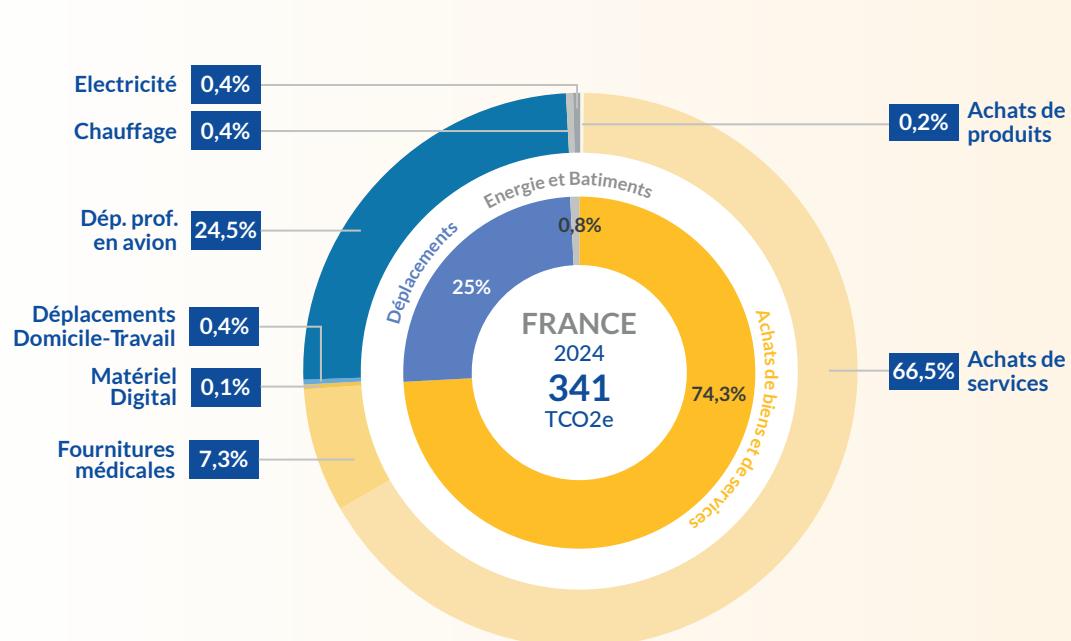


France

341 tCO2eq ; Budget global : 120 000 € ; ETP : 21

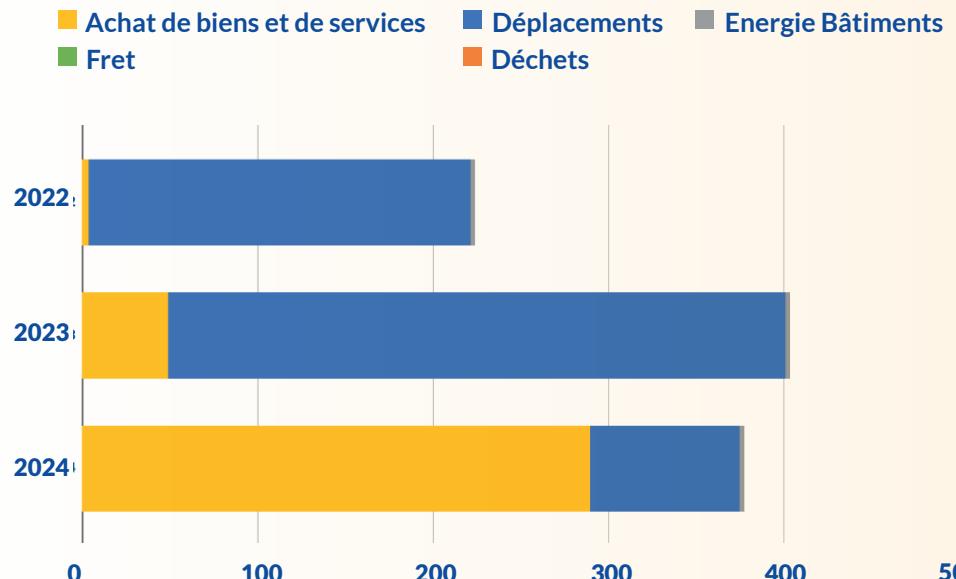


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone de la France sur les trois dernières années (tCO2Eq)





Guinée

293 tCO2eq ; Budget global : 1 136 000 € ; ETP : 31,29

En Guinée, ALIMA a formé des sages-femmes et accoucheuses traditionnelles aux soins obstétricaux et néonatals, sensibilisé les hommes aux soins prénatals et à la planification familiale, déployé des échographes mobiles et participé à des recherches majeures sur la vaccination Ebola en partenariat avec des instituts internationaux. Accompagnant la fermeture progressive de la mission, les émissions totales de la Guinée ont diminué de 34% par rapport à 2023.



Déplacements ; 21,8% des émissions totales, soit 64 tCO2eq.

La consommation de carburant des véhicules a diminué de 16%, avec moins de déplacements du personnel. Pour les vols, on observe une baisse des déplacements, pouvant être liée à la provenance du personnel dont les mouvements sont plutôt régionaux et nécessitent moins d'escales ainsi qu'à la fermeture progressive de la mission.



Achats de biens et de services ; 24,8% des émissions totales, soit 73 tCO2eq.

Les émissions liées aux achats de produits ont fortement diminué avec la fermeture de la mission en 2024. Les services (maintenance, entretien, réhabilitation...) et certains produits hospitaliers et matériel logistique (panneaux solaires, équipements WASH...) restent cependant élevés, notamment pour le projet CLEAN avec l'équipement des hôpitaux avant le départ, les produits d'hygiène et la formation du personnel.



Energie et Bâtiments ; 53,4% des émissions totales, soit 156 tCO2eq.

La consommation de carburant pour les groupes électrogènes a diminué de 32%, et celle d'électricité de 38%, en raison de la fermeture des projets et de la limitation des activités régulières dans certains bâtiments endommagés. Néanmoins, elle reste la catégorie d'émissions la plus importante, liée au laboratoire de recherche qui nécessite une alimentation en énergie 24h/24h avec des équipements et du matériel énergivores.



Fret ; 0% des émissions totales, soit 0 tCO2eq.

Le fret a fortement baissé, en lien avec la réduction des achats de produits. Aucun fret maritime n'a été réalisé.



Déchets ; 0% des émissions totales, soit 0 tCO2eq.

Les émissions de déchets ne sont pas comptabilisées en 2024, les hôpitaux ayant repris la charge directe des patients. Les derniers mois ont été consacrés à la formation, au renforcement de capacité et à la remise de matériel.

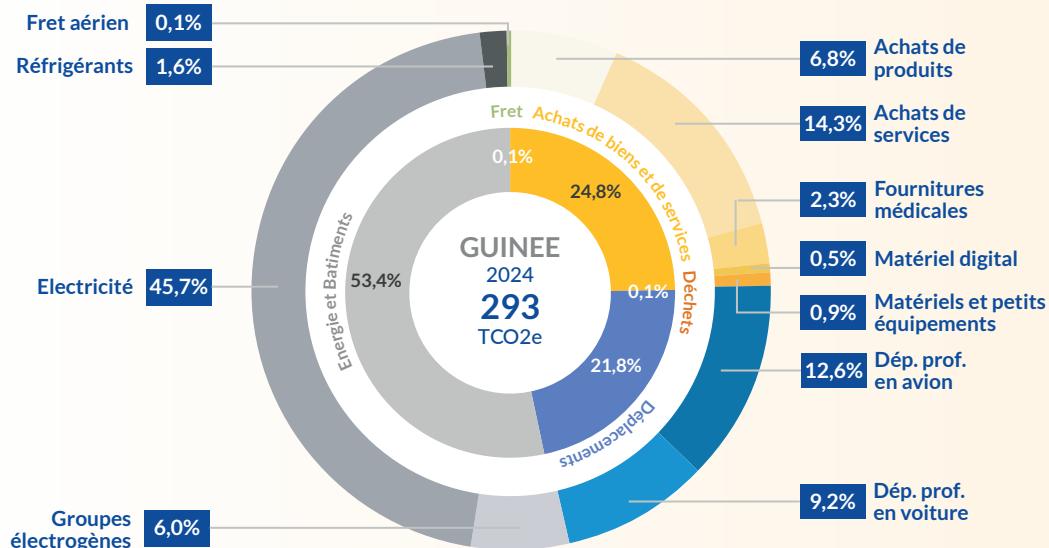


Guinée

293 tCO2eq ; Budget global : 1 136 000 € ; ETP : 31,29

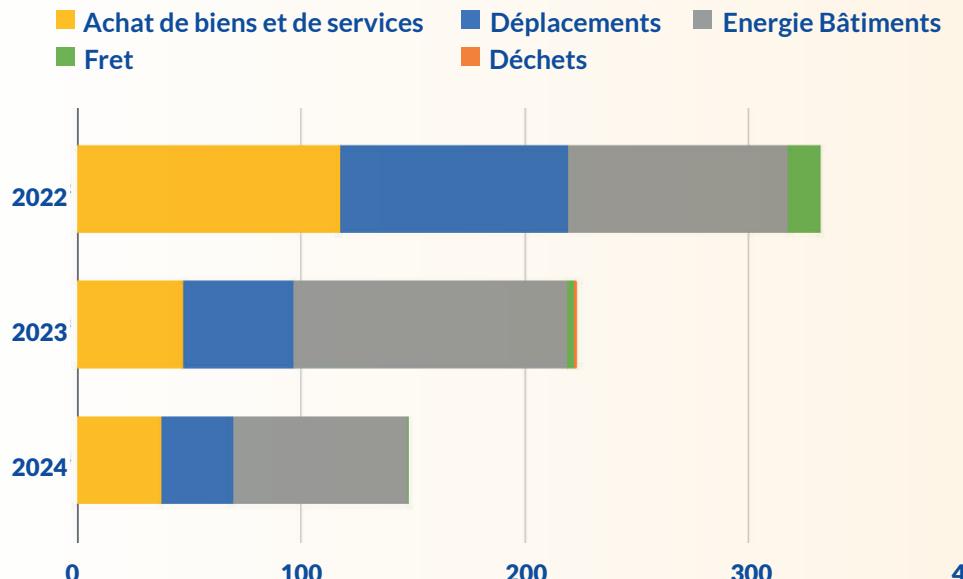


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone de la Guinée sur les trois dernières années (TCO2Eq)





Ukraine

93 tCO2eq ; Budget global : 1 218 000 € ; ETP : 15,02

En 2024, l'appui d'ALIMA en Ukraine prend fin car l'organisation recentre ses activités et ses financements sur des projets d'urgence, laissant les opérations de long terme à d'autres organisations présentes sur place. Les émissions totales de l'Ukraine ont ainsi chuté de 78 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la fermeture de la mission en avril et de l'arrêt des opérations humanitaires.



Déplacements :
27,2% des émissions totales, soit 25 tCO2eq.

La consommation de carburant est très faible, les véhicules ayant été retirés (-99%). Les déplacements aériens ont fortement diminué, limités à quelques trajets pour le personnel en charge de la fermeture.



Achats de biens et de services :
61,6% des émissions totales, soit 58 tCO2eq.

Les émissions liées aux achats de biens et services reflètent la fermeture de la mission en avril 2024 : les achats de produits ont cessé avec l'arrêt des opérations humanitaires, tandis que les services (juridiques, comptables, etc.) ont augmenté pour gérer la clôture de la mission.



Energie et Bâtiments :
11,2% des émissions totales, soit 10 tCO2eq.

Les émissions sont principalement liées au chauffage pendant l'hiver. La consommation d'électricité, comptabilisée sur les 4 premiers mois de 2024, a chuté de 82%, en raison de la fermeture des bases. Les groupes électrogènes n'ont pas été utilisés.



Fret :
0 % des émissions totales, soit 0 tCO2eq.

Aucun fret n'est à comptabiliser pour 2024 en raison de l'arrêt des opérations.



Déchets :
0,01% des émissions totales, soit 0,035 tCO2eq.

La production de déchets chute de 96 % avec une baisse drastique du nombre de patients de 93 % reflétant l'arrêt des activités et la fermeture des projets. Les dernières activités sont concentrées principalement sur les soins ambulatoires. Le ratio déchets par patient reste faible (0,05 kg).

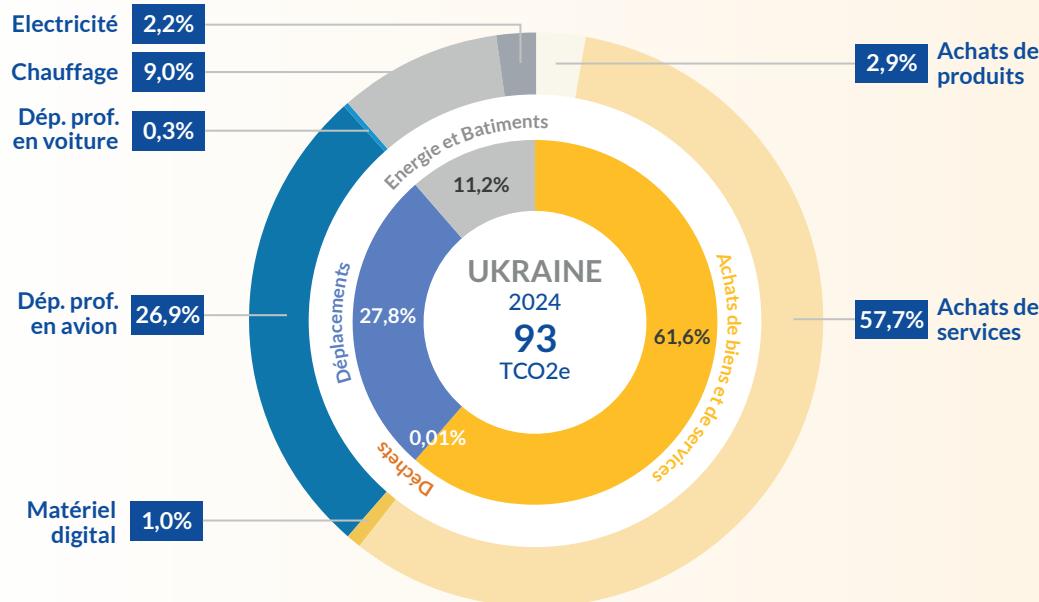


Ukraine

93 tCO2eq ; Budget global : 1 218 000 € ; ETP : 15,02

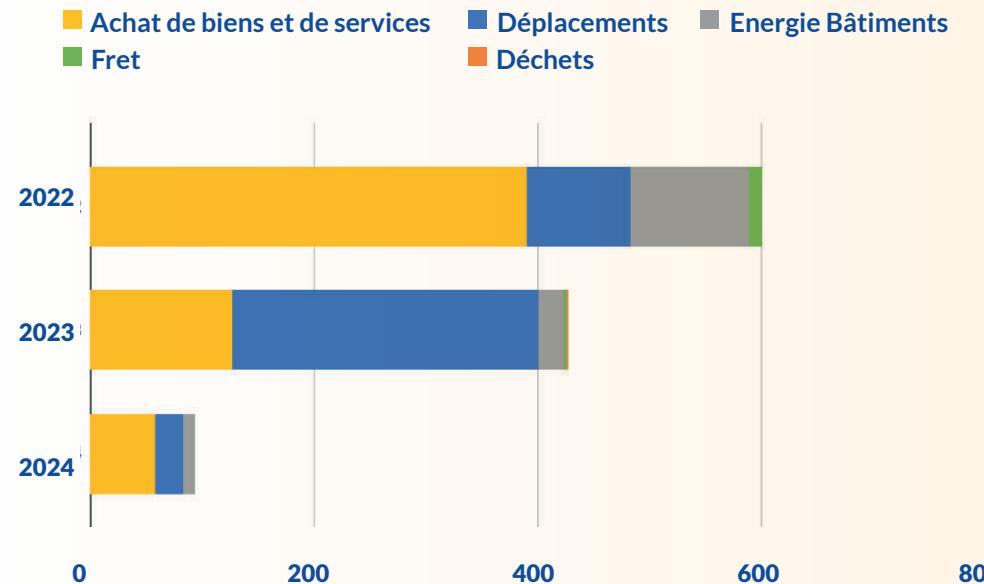


Bilan Carbone 2024



Evolution annuelle de l'empreinte

Evolution de l'empreinte carbone de l'Ukraine sur les trois dernières années (tCO2Eq)

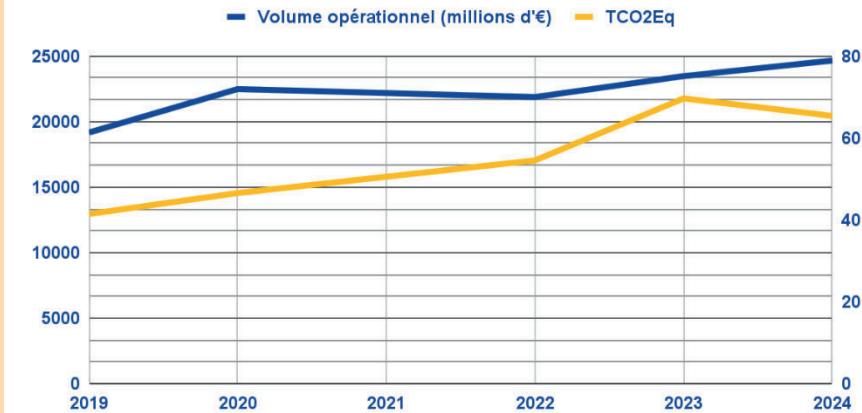


Analyse comparative annuelle

Tableau : Comparatif annuel des émissions et volumes opérationnels

	tCO2eq	ETP	Budget (€)	Ratio tCO2eq/ETP	Ratio kgCO2eq/€
2019	12950	1920	61 324 000	6,74	0,21
2020	14544	2342	71 940 000	6,21	0,20
2022	17038	1814,26	69 984 000	9,39	0,24
2023	21768	1880,25	75 100 000	11,58	0,29
2024	20212	1882,53	78 900 000	10,74	0,25

Corrélation entre le volume opérationnel et les émissions de GES



En 2024, le Bilan Carbone d'ALIMA s'élève à 20 212 tCO2eq, soit -7% par rapport à 2023. Cette légère diminution des émissions de GES par rapport aux années précédentes se justifie par plusieurs raisons :

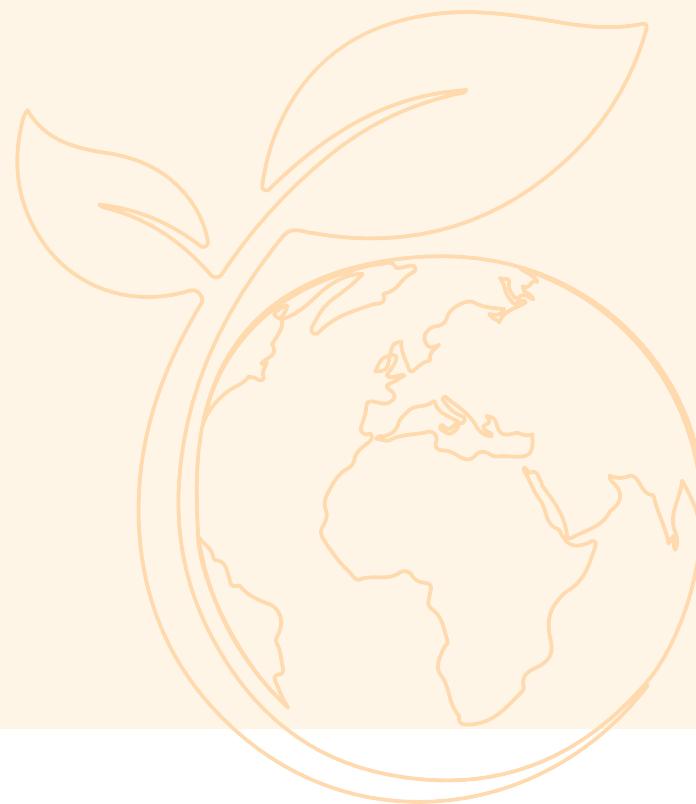
- **Les déplacements professionnels enregistrent une baisse de 25% des émissions**, traduisant un effort de rationalisation des mouvements.
- **La catégorie Energie & Bâtiments a diminué de 19% ses émissions**, avec la fermeture de bases et l'installation de panneaux solaires. Néanmoins les équipes restent tributaires des fluctuations de réseau et peuvent recourir à l'usage de groupes électrogènes.
- **Les achats de médicaments ont augmenté** en raison de l'extension des activités (Ethiopie, Soudan, Haïti), bien que certaines missions aient fermées (Ukraine, Guinée), pour ces dernières, les émissions dégagées par l'achat de médicaments représentaient une part minoritaire de leur empreinte.
- **Le recours à des services de prestations** a contribué à l'augmentation de l'empreinte, en particulier les activités de communication et de visibilité qui traduisent une volonté de l'organisation de capter de nouveaux financements et de communiquer sur les crises humanitaires oubliées (Soudan, RDC, Haïti...).

- **Les efforts des équipes logistiques et médicales sur le fret maritime ont porté leurs fruits** et permis de réduire la part du fret aérien dans les émissions globales.

Il faut noter que :

- **La méthodologie de mesure du Bilan Carbone reste la même depuis 2022**, ce qui permet de réaliser une comparaison annuelle des empreintes, tout en prenant en compte l'extension des activités et des zones d'intervention.
- **Les facteurs d'émissions évoluent chaque année**, leur modification a contribué à baissé l'empreinte par rapport à 2023, néanmoins, cela reste tout de même secondaire.

Dans l'ensemble, les résultats du Bilan Carbone 2024 ont montré que les efforts engagés par l'organisation depuis la publication de sa feuille de route environnementale portent leurs fruits, révélant qu'il est possible d'allier urgence médicale et protection environnementale. **Il est à noter que bien que le budget de l'organisation ait augmenté de 5%, les émissions de GES ont baissé, montrant qu'une intensification des opérations ne conduit pas forcément à l'augmentation des émissions de GES si l'organisation est engagée dans une action environnementale claire et adaptée.**



Analyse comparative à facteurs d'émissions égaux

Tableau 1 : Résultats du Bilan Carbone 2023

	2023 (tCO2eq)
Energie	2 735
Achats de services	1 468
Achats de biens	9 790
Déplacements	6 080
Fret	1 565
Déchets	130
TOTAL	21 768

Tableau 2 : Evolution des émissions avec les facteurs d'émission uniformisés entre 2023 et 2024

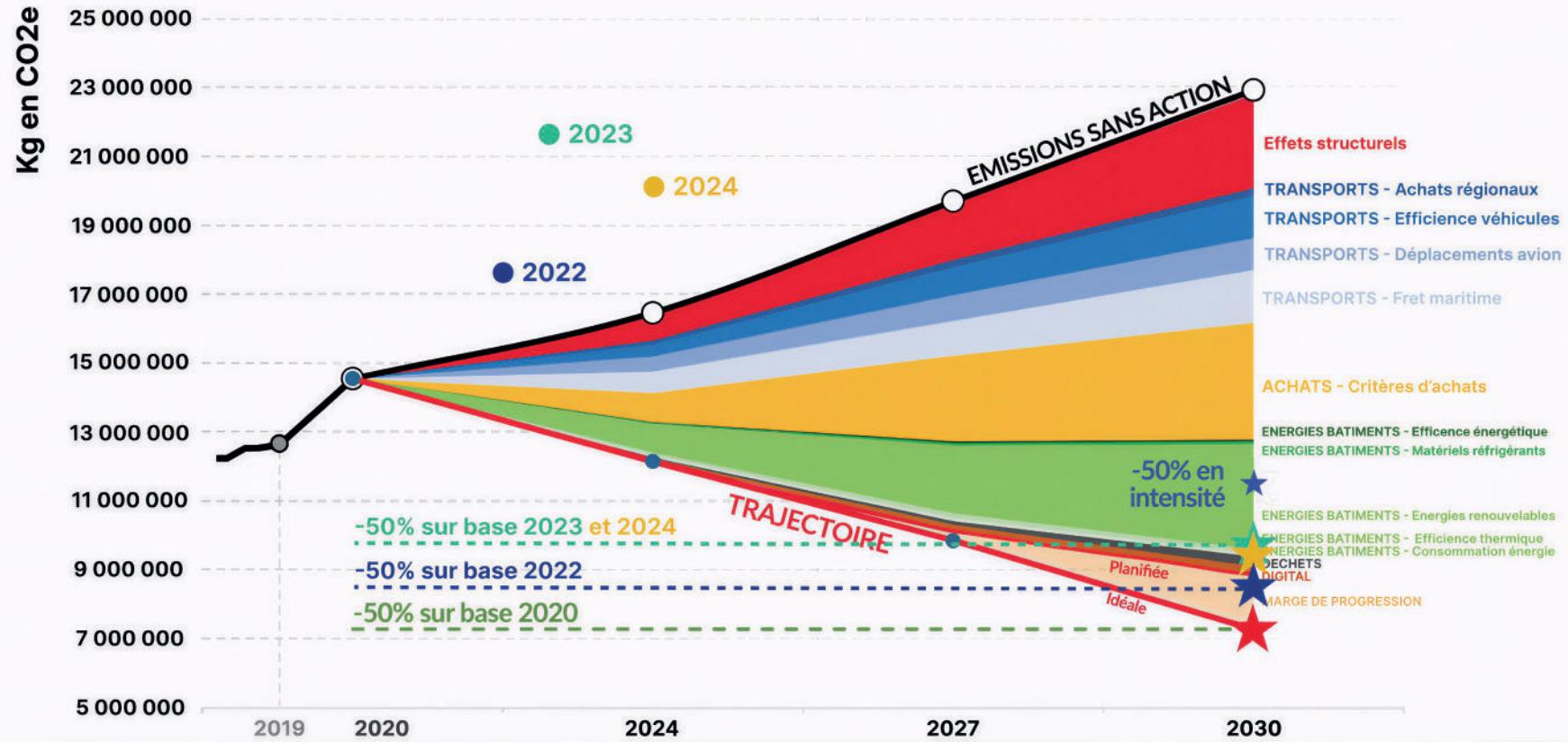
	2023 (tCO2eq)	2024 (tCO2eq)	Variations (2023 Tab1/2023 Tab2)	Variations (2023/2024)
Energie	2 815	2 551	3%	-9%
Achats de services	1 415	2 975	-4%	110%
Achats de biens	9 692	8 721	-1%	-10%
Déplacements	5 191	4 562	15%	-12%
Fret	1 562	1 264	0,2%	-19%
Déchets	130	140	0%	8%
TOTAL	20 806	20 212	-4%	-3%

Certains facteurs d'émissions peuvent évoluer d'une année sur l'autre car leur précision est améliorée. **ALIMA met donc à jour la liste des facteurs d'émissions qu'elle utilise pour mesurer son empreinte.** Le premier tableau indique le résultat du Bilan Carbone 2023 sur base des facteurs d'émissions utilisés pour cette mesure.

Dans le deuxième tableau, on applique les facteurs d'émissions utilisés pour l'empreinte carbone 2024 sur les données 2023. Ceci nous permet de comparer sur base de même facteurs d'émissions l'évolution de l'empreinte. Ainsi, par comparaison harmonisée, on observe que les facteurs d'émissions utilisés en 2024 baissent de **4%** l'empreinte de 2023. Cette baisse est visible principalement sur la **catégorie des déplacements (-15%) et des achats de services (-4%)**, en revanche la modification des facteurs d'émissions de l'**énergie a contribué à une hausse de 3%** de l'empreinte 2023.

Si les facteurs d'émissions de 2024 avaient été utilisés pour calculer l'empreinte carbone 2023, la baisse des émissions de GES n'aurait été que de 3%, contre 7% en réalité.

Trajectoire de réduction de l'empreinte carbone d'ALIMA actualisée (octobre 2025)



La trajectoire de décarbonation de l'organisation a été mise en place lors de l'élaboration de la feuille de route environnementale publiée en 2021. Elle se base sur les résultats du bilan carbone 2020. Les résultats des derniers Bilans Carbone 2022, 2023 et 2024 ont été ajoutés, avec une estimation de réduction à hauteur de 50% (en absolu).

Enseignements et perspectives

1 Une première réduction des émissions annuelles enregistrée

A l'analyse du Bilan carbone 2024 d'ALIMA il semble prématûr d'attribuer la baisse des émissions enregistrées aux effets d'une tendance structurelle liée aux efforts de l'ONG, tant le poids des achats d'intrants nutritionnels agit encore comme la principale variable de l'empreinte carbone de l'organisation. Pourtant, dans un contexte international marqué par l'aggravation de la crise climatique et l'explosion des besoins humanitaires, il faut prendre la baisse (même mineure) des émissions de gaz à effet de serre d'ALIMA de -7% en 2024 comme la preuve que l'action est non seulement possible pour les ONG d'urgence médicale, mais qu'elle permet d'obtenir des résultats mesurables en maintenant voire améliorant la qualité de leurs interventions.

2 Les premiers résultats des choix stratégiques d'ALIMA sur l'énergie

Des progrès ont été réalisés en 2024 sur le déploiement des équipements solaires. En plus de contribuer à une baisse de 7% des émissions liées à la consommation d'énergie dans les projets d'ALIMA, cette solution présente de nombreux avantages opérationnels qui facilitent son appropriation par les équipes sur le terrain : diminution du nombre de coupures de courant, réduction de la dépendance au carburant et à son approvisionnement, retour sur investissement à 2-3 ans... En 2024, l'impact des choix stratégiques opérés par ALIMA sur le sujet a permis d'observer de premiers résultats soutenant la nécessité d'un passage à l'échelle.

3 Sur le recours au fret maritime, de plus gros volumes et des premières tentatives

Sur le fret, des progrès sensibles ont aussi été réalisés la même année (-19% des émissions par rapport à 2023). Si le fret aérien est encore utilisé pour la majorité des commandes effectuées, le volume des commandes passées par voie maritime a augmenté significativement en 2024. Par ailleurs, des missions autrefois inquiètes par les délais de livraison et leur capacité à planifier et gérer de si gros stocks ont pu témoigner d'une première expérience réussie de commande maritime, synonyme d'une familiarisation avec ce type de pratique.





Enseignements et perspectives

4 Une réduction des vols liée à des facteurs conjoncturels

La baisse des émissions la plus notable en 2024 concerne celles liées aux déplacements par avion (-25%). Si les procédures encadrant les vols ont été renforcées (missions siège/terrain notamment), elles ne permettent cependant pas à elles seules d'expliquer ce phénomène. Celui-ci traduit en réalité une évolution conjoncturelle dans le recrutement de certains postes expatriés dont les trajets internationaux pour les départs, retours et breaks influencent directement les émissions aériennes. Par ailleurs, la fin en 2024 des missions Guinée et Ukraine a conduit à la "fermeture" de certaines lignes aériennes.

5 La part croissante des achats dans l'empreinte carbone d'ALIMA

La place des émissions liées aux achats de biens et services reste évidemment centrale : en 2023, elles représentaient 51,7% des émissions de l'ONG. En 2024, cette part est de 57,9%. Si la baisse des émissions directes dans les autres catégories permet d'expliquer en partie l'évolution de cette répartition, force est de constater qu'elle provient aussi de la nature des achats : si les achats de produits nutritionnels ont baissé de 35% en 2024, ceux-ci représentent toujours le premier poste d'émission d'ALIMA. En parallèle, les émissions liées à l'achat de médicaments ont augmenté de 32%, quand celles liées aux services ont augmenté de 106% (notamment en lien avec les frais de communication et de visibilité), traduisant une augmentation des besoins de santé sur le terrain.

Enseignements et perspectives

6 Des résultats encourageants en 2024 à concrétiser durablement

Le poids des achats de produits médico-nutritionnels dans le Bilan carbone d'ALIMA est d'autant plus important que les marges de manœuvre de l'ONG, loin d'être inexistantes, sont conditionnées en grande partie aux choix de production de ses fournisseurs et aux règles d'approvisionnement imposées par certains bailleurs de fonds. En raison de cette dépendance, il semble réaliste d'anticiper une hausse globale des émissions d'ALIMA en 2025 en lien avec ses achats, en raison notamment d'une importante donation d'Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi. Par ailleurs, le développement de la présence de l'ONG dans la Corne de l'Afrique doit nous faire anticiper une croissance rapide de son volume opérationnel.

7 Quelles perspectives pour la suite ?

Dans la continuité de son engagement depuis 2022, ALIMA va poursuivre et intensifier son action environnementale. Dans un contexte global de baisse de l'aide publique au développement, la mobilisation de ressources s'annonce comme un défi de taille. Les résultats enregistrés en 2024 confirment cependant la pertinence stratégique de transformer l'organisation en intégrant en profondeur sa responsabilité environnementale.

Par ailleurs, ALIMA souhaite réaffirmer sa volonté de continuer à mesurer régulièrement son empreinte carbone, un exercice nécessaire au bon pilotage de son action environnementale. Maintenir une marge d'incertitude égale ou inférieure à 15%, progresser dans l'atteinte des critères certifiant la norme 14064, et inscrire la mesure dans la perspective d'une trajectoire de décarbonation actualisée à l'horizon 2035 sont autant de voies possibles pour améliorer la transparence et la redevabilité de l'ONG à l'égard des patients et de ses partenaires.



©Laura Jonnard / ALIMA



Merci à ceux qui nous accompagnent !

La poursuite de nos objectifs environnementaux n'est possible qu'avec le soutien de nombreux acteurs que nous souhaitons mettre en avant et remercier dans ce rapport.

Nos partenaires techniques, qui par leur expertise, apportent à ALIMA des solutions concrètes sur le terrain et alimentent la réflexion stratégique :

- The Climate Action Accelerator (CAA)
- Le Réseau Humanitaire Environnement (REH)
- Electriciens sans frontières (ESF)

et l'ensemble des prestataires, associations, initiatives communautaires qui appuient nos projets sur le terrain, au plus près des patients.

Nos partenaires financiers qui soutiennent la mise en oeuvre de projets durables et innovants :

- Centre de crise et de soutien (CDCS)
- ECHO
- BHA-USAID
- UNITAID
- Fondation SANOFI
- Fondation AXA
- CFAO

et l'ensemble des donateurs qui ont participé à l'avancement des activités environnementales d'ALIMA.

Nos ONG nationales partenaires qui sont aussi engagées dans une action environnementale ambitieuse guidée par leur propre feuille de route :

- Keoogo
- SOS Médecins Burkina Faso
- AMCP-SP
- BEFEN
- Alerte Santé
- DEMTOU

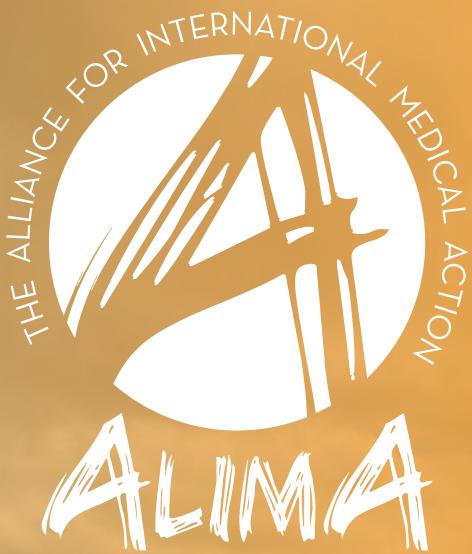
Les équipes mobilisées dans la collecte, la compilation et l'analyse des données nécessaires au calcul de l'empreinte carbone annuelle d'ALIMA :

- **Les logisticiens** qui sont au premier plan de la déclinaison des objectifs environnementaux.
- **Les équipes médicales, RH et finances** qui ont incorporé la vision environnementale dans leur travail quotidien.
- **Les équipes Desk et les équipes de la Direction** qui portent la vision de l'organisation.
- **L'équipe de la communication** qui valorise les innovations techniques et les projets pilotes sur le terrain.

et l'ensemble du personnel de l'organisation impliqué dans la réalisation des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale.



René, responsable logistique projet et **Serge, référent médical** ont travaillé à la mise en œuvre du projet **CLEAN** en Guinée.



ALIMA remercie tous les collaborateurs et collaboratrices ayant contribué à l'**édition 2024 du Bilan Carbone**, en particulier les équipes sur le terrain pour leurs précieuses contributions.

Merci à **Laura JONNARD, Consultante externe**, pour la réalisation du Bilan carbone et la rédaction du présent rapport.

Nous contacter

Jérémy Coutelle,
Chef de projet Action environnementale
✉ jeremy.coutelle@alima.ngo

Mélanie Blond,
Directrice de la Communication
✉ melanie.blond@alima.ngo